

# COURRIER DE L'AVIVO

N°4 AOÛT-SEPTEMBRE 2024  
CANTON DE VAUD

Association de défense et  
de détente de tous les retraités



**Non à la réforme LPP21**

**Vie du Courrier de l'AVIVO: votre avis nous intéresse**

# ILLUSTRATION DE COUVERTURE

**Peter Stalder** (1966)

***Matin à Grandvaux***

Huile sur toile, 50x50cm, 2022

## Peintre de la lumière



Après une enfance d'expatrié l'amenant à vivre au Mexique, en Argentine et au Brésil dans une famille de 6 enfants avec un père employé chez Nestlé et une mère anglaise, très douée pour la peinture,

Peter Stalder étudie le marketing, avant d'entreprendre une carrière dans différentes sociétés internationales, ce qui l'amène une nouvelle fois à voyager. Il travaille notamment quelques années à Londres comme directeur auprès de la maison d'édition *Marvel Comics* puis auprès de *The Walt Disney Company*, où il fait la promotion à l'internationale de *Spider-Man*, *The Avengers* et autres personnages superhéros qui cartonnent sur les grands écrans. Il s'occupe de commercialiser les droits pour les produits dérivés comme les jouets, habits et aliments. Il devient peintre en complétant sa formation par des cours du soir à *The Royal Drawing School* et *The Heatherley School of Fine Arts* à Londres. Il s'installe à Nyon en 2021. Autodidacte accompli et passionné de peinture depuis son enfance, il est rattrapé par son amour de l'art et fait progressivement de la peinture son activité principale depuis 2018, tout en restant actif à temps partiel dans d'autres domaines. La lumière l'attire très vite et il choisit précisément la technique de l'huile pour ses couleurs très intenses. La noblesse de cette technique lui permet d'entrer en dialogue avec les autres grands peintres impressionnistes et figuratifs dont il s'inspire. Il est fasciné en particulier par le peintre espagnol Joaquín Sorolla, né en 1863 à Valence et bien connu

pour ces peintures capturant la réalité de l'existence telle qu'elle est, en tenant compte de la lumière dans des scènes du bord de mer, de la vie quotidienne, de la luminosité des plages, des scènes de pêche; une peinture magistrale par ces visions éblouissantes de la mer Méditerranée et illustrant très tôt la vie moderne de son époque.

La peinture de Peter Stalder s'inscrit pleinement dans la filiation d'un style figuratif évoquant la vie quotidienne ou des paysages du Léman, voire de la campagne dans la région de Nyon ou au pied du Jura, au milieu des champs de coquelicots ou de tournesols. Peter Stalder aime peindre la lumière pour nous transmettre un peu de rêve, non loin des limites de l'abstraction. Il expose tout prochainement, du 4 au 6 octobre, à Buchillon au Carré, dans une exposition collective.

■ Patrick Ernst



Site Web : [www.pos-art.com](http://www.pos-art.com)

# SOMMAIRE

---

Editorial	5
Les brèves	6
Charlotte et Gaston	12
Luttons pour l'AVS	14
<b>Votations du 22 septembre</b>	<b>16</b>
Appel aux bénévoles pour la permanence d'impôts 2025	19
Coup de projecteur	20
Société - Mobilité et personnes âgées	25
Réflexion	26
Coup de griffe	28
<b>Sondage du <i>Courrier de l'AVIVO</i></b>	<b>30</b>
Souvenirs: Le travail à la ferme	34
<b>Avec nos sections</b>	<b>36</b>
À lire et à relire	48
« Allo la terre »	52
Poésie	56
Jeu-concours	59

**Prochain délai de rédaction: 7 septembre 2024**

---

## PUBLICITÉ

# AVIVO VAUD

## ADRESSES DES SECTIONS

### AVIVO Vaud

#### Réception et Bureau d'information sociale (BIS)

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne  
Tél. 021 320 53 93 Courriel: info@avivo-vaud.ch

#### Section du Chablais vaudois

Bernard Borel, président  
Rue Krafft 1, 1860 Aigle, Tél. 079 500 22 64  
Courriel: borel.held@bluewin.ch

#### Section de Lausanne

Place Chauderon 3, 1003 Lausanne  
**Administration:** Tél. 021 312 06 54  
Courriel: bureau@avivolausanne.ch  
**Service social:** Tél. 021 312 06 54  
Courriel: social@avivolausanne.ch

#### Section de Morges

Eric Voruz, président  
Ch. de la Grosse-Pierre 11, 1110 Morges  
Courriel: eric.voruz@bluewin.ch

#### Section de Nyon et environs

Annelise Jaquier  
Chemin du Joran 5a, 1260 Nyon  
Tél. 022 3615270  
Courriel: a\_l\_jaquier@bluewin.ch

#### Section d'Orbe et environs

Case postale 5, 1350 Orbe  
Tél. permanence 079 860 60 62  
Courriel: avivo-orbe@bluewin.ch

#### Section de Renens

Brigitte Rohr, présidente  
Case postale, 1020 Renens. Tél. 021 636 40 33  
Courriel: avivorenens@bluewin.ch

#### Section de Sainte-Croix

Marie Schmid  
Place du Marché 12, 1450 Sainte-Croix  
Tel: 078 261 47 49  
Courriel: avivo.sainte-croix@hotmail.com

#### Section de la Vallée de Joux

Bernard Walter, Président, Rue Paul-Golay 16,  
1341 l'Orient. Tél. 079 657 27 62

#### Section de Vevey et environs

Case postale 45, 1800 Vevey, Tél. 077 435 25 09  
avivo.vevey@gmail.com

#### Section d'Yverdon-les-Bains et environs

Rte de la Robellaz 14, 1417 Essertines/Yverdon  
Tél. 079 360 77 97  
Courriel: avivo.yverdon@gmail.com

## COURRIER DE L'AVIVO

Revue destinée à toutes celles et tous ceux qui bénéficient ou vont bénéficier des prestations AVS/AI. Organe officiel de l'AVIVO Vaud, paraît six fois l'an.

**Abonnement pour non-membres:** Fr. 12.-

**Abonnement de soutien:** Fr. 18.-,  
CCP 10-12147-1, IBAN CH56 0900 0000 1001 2147 1

#### Coordinateur de rédaction:

Patrick Ernst, Chemin de la Clouterie 11,  
1612 Ecoteaux. Envoi par courriel à  
redaction@courrier-avivo.ch.

#### Administration, abonnements:

Mica Arsenijevic, Courrier de l'AVIVO,  
Ch. du Pré des Cailles 10,  
1323 Romainmôtier, 024 453 17 37  
(répondeur) administrateur@courrier-avivo.ch.

#### Fichiers informatiques pour la publicité:

Envoi par courriel à publicite@courrier-avivo.ch

**Editeur responsable:** AVIVO Vaud,  
Place Chauderon 3, 1003 Lausanne,  
info@avivo-vaud.ch, tél. 021 320 53 93.

**Impression:** CopyPress Sàrl à Puidoux.

**Site Internet:** www.avivo-vaud.ch.

**Comité de rédaction:** Michel Guenot, président,  
Andrea Eggli, vice-présidente, Mica Arsenijevic,  
Pierre Butty, Pierre Jeanneret, Christian Rapin,  
et Bernard Walter.

**Relecture:** Daniel Guélat.

*"Les retraités sont des citoyens à part entière et ne doivent pas être traités comme des personnes faibles à protéger".*

Voilà le message que la présidente de l'AVIVO Vaud a fait passer aux délégués réunis à Vevey, le 12 juin dernier lors de l'assemblée annuelle des délégués.

À la fin d'une carrière professionnelle riche d'expériences, les retraités ne se retirent pas de la vie. Ils ont de l'énergie et des compétences qu'ils mettent au service de la collectivité. Ils s'engagent auprès de leurs familles pour garder les petits-enfants ou comme proches aidants. Ils se mettent au service d'associations et mouvements divers en matière culturelle, sportive... C'est pourquoi leurs avis comptent et doivent être entendus. C'est ce que soutient notre association qui veut valoriser les personnes âgées.

Lors de l'assemblée du 12 juin, l'AVIVO Vaud a montré son dynamisme et sa détermination. Relevons le succès grandissant de son action pour le remplissage des feuilles d'impôt et de son service social. Les sections régionales par leurs activités récréatives diverses et variées contribuent à briser la solitude et renforcer le lien social. Saluons la nouvelle équipe qui s'est mise en place à Sainte-Croix avec l'appui de Patrick Ernst. Elle est pleine de projets et d'enthousiasme: bienvenue à elle! Adressons un chaleureux merci à Luigi Vanetta qui a tenu la section à bout de bras malgré ses problèmes de santé.

Notre bulletin associatif *Le Courier de l'AVIVO* veut être à votre service et à celui des sections. Il veut vous informer sur les réalités et l'actualité sociale et politique. Il veut contribuer à vous former une opinion sur l'avenir de nos moyens d'existence, l'AVS et le 2<sup>e</sup> pilier (LPP). Dans ce numéro vous trouverez des éclairages en vue de la votation du 22 septembre: notre association dit NON à la réforme de la LPP. Cependant, au fil des ans, nous avons publié toujours plus de pages et nous aimerions

connaître votre avis sur le contenu de notre publication. Merci, chères lectrices et lecteurs de répondre à notre bref sondage (voir page 30) qui doit permettre de recentrer notre publication sur ce qui vous plaît et vous est utile.

Merci de votre collaboration.

Bonne lecture et Bon été

- Le Comité de rédaction

## PUBLICITÉ

**Restaurant des Ducats Orbe**  
**Thé Dansant 2024**  
De 14h00 à 17h00

**Dimanche 8 Septembre**  
Jean Baumat

**Dimanche 6 Octobre**  
marKmusic

**Dimanche 3 Novembre**  
Maxime

**Dimanche 1 Décembre**  
Dédé

Entrée 7.-  
Organisation  
Avivo Orbe  
& environs

## Le « droit à l'alimentation » bientôt dans la Constitution vaudoise ?

« Le droit à l'alimentation est garanti. Toute personne doit être à l'abri de la faim et a droit à une alimentation adéquate. » Deux courtes phrases qui pourraient faire leur entrée dans la Constitution vaudoise. L'initiative parlementaire du POP Vaud a rallié des signatures de tous les partis représentés au Grand Conseil. Une unanimité politique plutôt rare. À Genève, l'an

alimentaire de la région lausannoise (CA-RL), qui approvisionne 36 structures membres. Une telle centrale a aussi ouvert dans le Nord vaudois l'an dernier.

De fait, l'offre n'est pas égale sur tout le territoire. L'idée est que l'État se dote d'une stratégie globale et joue un rôle de soutien, de coordination.

## Exonération partielle ou totale de la taxe pour les véhicules automobiles

Depuis janvier 2024, une exonération de la taxe automobile peut être accordée aux personnes ayant un handicap permanent sur demande écrite et motivée adressée au Service des automobiles (SAN). Elles n'auront pas à la requérir chaque année. Les personnes en situation économique difficile bénéficieront d'une exonération totale de la taxe et auront l'obligation d'informer le service de tout changement de situation financière.

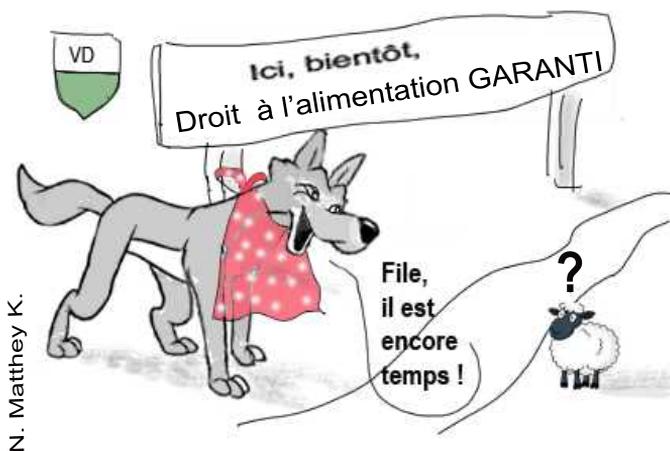
La personne à mobilité réduite, détentrice d'un véhicule, aura droit à

l'exonération totale si elle bénéficie :

- d'une prestation complémentaire AVS/AI ou de l'aide sociale (LASV) ;
- de la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) ;
- de la loi sur le recouvrement et les avances sur pensions alimentaires (LRAPA) ;
- de la loi sur l'aide aux études et à la formation professionnelle (LAEF).

Elle sera partielle dans les autres cas (50 %). Il faudra joindre au formulaire de demande d'exonération un certificat médical attestant de la mobilité réduite. Pour l'exonération totale, il faudra produire une attestation concernant la situation financière.

L'exonération peut être accordée aussi aux proches aidants qui ont à charge une personne



N. Matthey K.

dernier, ses citoyens ont plébiscité dans les urnes l'inscription d'un tel droit dans leur texte fondateur.

Cet article implique que l'État élabore une loi d'application qui pourra encadrer notamment une véritable politique publique en matière d'aide alimentaire. L'objectif visé est d'amener l'État de Vaud à empoigner cette aide comme un réel sujet. Aujourd'hui, cette mission de service public majeure repose principalement sur des associations et leurs bénévoles et sur des Communes avec l'aide de subventions cantonales qui sont largement inférieures aux besoins.

De nombreuses œuvres d'entraide sont actives dans le canton. Citons la fondation Table Suisse, les Cartons du cœur, Caritas Vaud, qui gère quatre épiceries ainsi que la Centrale

à mobilité réduite et qui utilisent au moins deux fois par semaine leur véhicule pour le transport de cette personne dans la vie quotidienne.

## **Prestations complémentaires : le Conseil fédéral veut promouvoir le logement protégé**

Environ un tiers des personnes qui vivent dans un établissement médico-social (EMS) requièrent moins d'une heure de soins par jour. Leur entrée en EMS pourrait être retardée, voire évitée, si elles avaient la possibilité de vivre dans un logement adapté à leurs besoins ou de bénéficier de prestations d'assistance à domicile. Les personnes âgées aspirent à vivre le plus longtemps possible de manière autonome dans leur propre logement. Pour cela, elles ont besoin non seulement d'un soutien médical, mais aussi d'une aide pour le ménage, de services de repas ou d'un environnement sûr (prévention des chutes).

Le Conseil fédéral souhaite mieux soutenir l'autonomie des personnes âgées et encourager leur maintien à domicile. C'est pourquoi les prestations complémentaires (PC) devraient à l'avenir couvrir certaines prestations d'assistance permettant aux personnes concernées de continuer à vivre dans leur propre logement.

## **Les besoins des femmes en matière de santé doivent être mieux pris en compte**

En matière de santé, hommes et femmes sont exposés à des risques différents. Ils adoptent des comportements distincts, ne sont pas touchés par les mêmes maladies et ne sont pas non plus pris en charge de la même façon par le système de santé. Des inégalités spécifiques au sexe et au genre existent en Suisse et la perspective masculine tend à dominer dans la recherche et les soins.

Les besoins des femmes en matière de santé diffèrent de ceux des hommes, ce qui n'est pas suffisamment considéré dans la prise en charge médicale et la recherche. Le Conseil fédéral charge plusieurs services fédéraux de mettre en œuvre des mesures dans la recherche, la prévention et la formation.

Les conditions de travail dans le secteur de la santé sont fortement marquées par les aspects liés au genre, qui peut aboutir au harcèlement sexuel.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes et le Secrétariat d'État à l'économie sont chargés d'actualiser les supports de prévention contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Les services fédéraux mettront en œuvre les mesures évoquées d'ici à fin 2029 et feront rapport au Conseil fédéral.

## **Cotisations AVS : améliorations pour les très bas salaires et les indépendants**

Dans l'AVS, une exemption s'applique aux personnes qui n'exercent une activité salariée que sporadiquement et pour un faible revenu : les salaires de moins de 2300 francs par année civile et par employeur ne sont pas soumis à cotisation. Toutefois, dans certains secteurs, il est fréquent que des assuré·e·s gagnent leur vie en enchaînant des emplois de courte durée auprès de différents employeurs. C'est notamment le cas des personnes employées par des ménages privés et de celles travaillant dans la culture ou les médias. Le règlement sur l'assurance-vieillesse et survivants (RAVS) dresse déjà une liste des secteurs auxquels l'exemption de cotisation pour les salaires de minime importance ne s'applique pas. L'objectif est que les assurés changeant souvent d'employeur et d'engagement bénéficient d'une couverture suffisante. Le Conseil fédéral souhaite mettre à jour cette liste en y ajoutant les ateliers de graphisme, les musées, les médias et les chœurs.

### La prévoyance professionnelle en 2023

Ce fut une bonne année pour les placements avec une hausse des taux de couverture qui a permis aux institutions de prévoyance professionnelle d'améliorer leur taux de couverture. La performance nette moyenne réalisée par les institutions de prévoyance a été de 5,2 %.

### Statistiques sociales

#### La statistique des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2023 est parue

En 2023, les dépenses pour les PC ont progressé de 4,0 % pour atteindre 5,7 milliards de francs. La Confédération prend en charge environ 33 % de ces coûts, le reste étant assumé par les cantons. En décembre 2023, 223 600 personnes ont touché une prestation complémentaire (PC) à leur rente de vieillesse. La part des personnes au bénéfice d'une rente de vieillesse et tributaires de PC est restée stable, avec un taux de 12,3 %.

À fin 2023, 122 900 personnes ont touché une PC à leur rente AI. La part des rentiers AI bénéficiant de PC atteint 50 %. Les PC jouent un rôle primordial dans le financement des séjours en home. Fin 2023, 65 500 bénéficiaires de PC vivaient dans un home.

#### La statistique de l'AVS 2023 est parue

En décembre 2023, 2 546 000 personnes ont perçu, en Suisse ou à l'étranger, des rentes de vieillesse et 218 000, des rentes de survivants. Par rapport à 2022, le nombre de bénéficiaires de rentes de vieillesse a augmenté de 1,6 %. Les cotisations des assurés représentaient 37,4 milliards de francs en 2023. La Confédération a versé 10 milliards de francs. Le point de TVA prélevé en faveur de l'AVS a rapporté 3,2 milliards de francs.

#### La statistique AI 2023 est parue

L'assurance-invalidité fédérale (AI) a octroyé

en 2023 des prestations à quelque 456 000 personnes. Elle a clôturé avec des dépenses s'élevant à 10 milliards de francs, dont la plus grande part (5,6 milliards) était constituée par les rentes.

Sur les 251 000 rentes d'invalidité versées, 223 700 l'ont été en Suisse et 27 400 à l'étranger. Les mesures de réadaptation ont été octroyées à environ 213 700 assurés pour un coût total de 2 milliards de francs environ. 102 700 prestations ont été fournies dans le cadre de mesures médicales (essentiellement à des enfants atteints d'infirmités congénitales), et des moyens auxiliaires ont été remis à 67 500 personnes. Enfin, l'AI a fourni à 55 800 personnes des prestations visant la réadaptation professionnelle, pour un montant de 886 millions de francs.

### Conférence nationale sur la démence 2024

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées restent un grand tabou, et ce malgré le fait que plus de 153 000 personnes en Suisse vivent actuellement avec une telle maladie. De nombreuses personnes concernées se heurtent toujours à l'incompréhension et se replient sur elles-mêmes.

Les tabous autour de la démence étaient donc au centre de la quatrième Conférence nationale sur la démence en avril dernier, suivie par 250 personnes au centre de congrès Kreuz à Berne et environ 320 personnes en ligne. Des intervenant-e-s de renom ont mis en lumière les nombreux tabous entourant la démence, tant du point de vue des soins et de l'éthique que d'une perspective médicale et juridique.

Les sentiments de dégoût et de honte ont été mis en lumière, ainsi que le défi que représente l'accompagnement des personnes atteintes de troubles cognitifs et de démence. Ces tabous résultent souvent en un diagnostic tardif, raison pour laquelle on perd du temps précieux qui permettrait aux personnes concernées de faire face à leur nouvelle situation.

## Approbation des primes: les prérogatives des cantons renforcées

Le Conseil fédéral a approuvé une modification de la loi sur la surveillance de l'assurance maladie (LSAMal). Cette modification accorde davantage de prérogatives aux cantons dans le cadre de l'approbation des primes-maladie.

Avant l'approbation des tarifs de primes par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les cantons peuvent donner leur avis aux assureurs et à l'OFSP sur l'évaluation des coûts qui a été faite pour leur territoire. En effet, ce sont eux qui sont le mieux à même de vérifier les estimations des coûts.

En 2021, le Parlement a décidé de renforcer leur rôle dans cette procédure. La modification de la loi sur la surveillance de l'assurance maladie (LSAMal) prévoit que les cantons puissent également se prononcer sur les propositions de primes faites par les assureurs pour leur territoire. À cette fin, ils recevront toutes les informations et tous les documents dont ils ont besoin.

## Carte des espaces frais à Lausanne

À l'approche de l'été, la Ville de Lausanne publie la deuxième édition de la carte des espaces frais. Elle recense plus de 140 lieux accessibles à Lausanne, gratuits ou avec un prix d'entrée abordable, à l'intérieur (églises, bibliothèques) et à l'extérieur (parcs, forêts) où il est possible de bénéficier de températures ressenties plus fraîches lors de fortes chaleurs ou de canicules.

Cette carte est publiée sur le site internet de la Ville et disponible en version papier au guichet d'info cité à la Place de la Palud et dans les bibliothèques municipales. Elle est distribuée auprès des personnes âgées, via les infolettres d'AVIVO Lausanne et Connaissance 3, ainsi qu'auprès du personnel des CVE,

APEMS et accueil vacances. Un modèle pour d'autres communes?

## Du respect, du temps, de l'argent !

À l'occasion de la traditionnelle grève féministe du 14 juin, beaucoup de femmes se sont mobilisées pour faire valoir leurs droits. L'égalité salariale, des salaires minimaux et des rentes décentes figuraient notamment au cœur des revendications. Les femmes, ainsi que beaucoup d'hommes solidaires, ont défilé joyeusement et pacifiquement à Lausanne, Yverdon, et d'autres lieux du canton. 20 000 manifestant·e·s à Lausanne, 300 000 en Suisse, ont aussi exigé la fin des violences faites aux femmes ! Nos responsables ont-ils entendu ?

## Attention aux arnaques !

Elles fleurissent en toute saison... une nouvelle (à ma connaissance...) nous est dénoncée. Elle arrive par message mail et s'intitule « QUITTANCE DE LOYER ». Signée par une certaine « Gestion de comptabilité » elle vous réclame le paiement de votre dernier loyer et vous informe que les coordonnées bancaires de votre soi-disant gérance ont été mises à jour, donc ils peuvent vous les envoyer si vous ne les avez pas reçues...

Faites attention à ce genre de courrier. Contactez par téléphone votre gérance ou tout autre prestataire pour vérifier la véracité de ces « informations », jamais par le numéro de téléphone qui figure sur ces courriers mais par celui que vous avez déjà ou qui figure dans l'annuaire.

Ne croyez jamais à une soi-disante urgence mentionnée dans la lettre...

## La Poste ferme 160 offices !

La Poste avait dit il y a deux ans vouloir garder ses 800 offices en Suisse, aujourd'hui elle change d'avis et décide d'en fermer 20 %, 1 sur 5 !

## LES BRÈVES

Alors qu'en 2000 nous pouvions compter sur 3400 officines en Suisse, en 2012, il n'en restait plus que 1752. Et les fermetures se sont poursuivies, 2500 bureaux ont été fermés en presque 25 ans, environ 100 par année! Et elles continuent.

Les usagers se préoccupent de l'accès aux vrais offices de poste qui offrent bien plus de prestations que les agences postales des supermarchés et autres pharmacies. Les syndicats se préoccupent des postes de travail. En effet, bien que La Poste dise ne pas vouloir licencier ses employés, qu'elle jouera sur les départs et les retraites, le nombre de postes de travail s'est amenuisé de manière inquiétante ces dernières années.

■ Andrea Egli

---

## PUBLICITÉ

## Projet cantonal sur le non-recours aux prestations et octroi automatique

Au quotidien, nous sommes nombreux et nombreuses à dépendre de prestations sociales de tout ordre: aides sociales, subsides à l'assurance maladie, prestations complémentaires, bourses d'études, diverses rentes et subventions. Pourtant, toutes les personnes ayant droit à ces prestations ne parviennent pas forcément à les percevoir. En effet, il est estimé qu'entre 20 et 30 % des ayants-droit ne touchent pas les prestations qui leur sont dues alors qu'ils en ont besoin.

L'AVIVO se préoccupe de cette question depuis de bien nombreuses années. À travers les permanences d'établissement des déclarations d'impôts, salariés et bénévoles indiquent aux personnes susceptibles d'avoir droit aux diverses prestations sociales la manière de les obtenir. Ils pourront avoir un rendez-vous au Bureau d'information sociale de l'AVIVO Vaud ou au Service social de la section de Lausanne pour plus d'informations.

Sachez aussi que les assistants sociaux des agences d'assurances sociales ont pour mission d'aider les bénéficiaires potentiels à préparer le dossier qui sera ensuite envoyé au service compétent.

Le projet de Coordination du dépistage du non-recours aux prestations sociales est financé par l'État de Vaud lors de l'action impôts de l'AVIVO Vaud et mené par Patrick Ernst. Il a été considéré comme prioritaire par la direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Le projet a été initié en 2023 avec des résultats très prometteurs. Il joue un rôle d'intermédiaire clé dans la lutte contre le non-recours, car il s'agit surtout d'accompagner, d'orienter et d'évaluer les situations d'éligibilité pour faciliter l'accès et l'activation des diverses prestations sociales cantonales: PC, subside pour la couverture des primes de l'assurance maladie, PC Famille, Rente-pont, droit au RI, etc. Gratuite et s'adressant à l'ensemble des personnes

et des aînés qui s'adressent à l'AVIVO pour remplir la déclaration d'impôt, l'activation du non-recours offre une aide précieuse dans les démarches administratives.

Entre février et juin de cette année, les professionnels et bénévoles de l'AVIVO Vaud ont bouclé plus de 4077 déclarations fiscales qui ont permis huitante détections. 20 personnes âgées ont bénéficié d'une détection avec orientation vers les services compétents pour y déposer une demande PC ou de subside, 46 personnes d'un accompagnement personnalisé et plus de 16 personnes de conseils étroits en matière de prestations sociales.

Plusieurs raisons peuvent expliquer le non-recours: méconnaissance de ses droits, complexité bureaucratique et administrative, sentiment de honte ou de culpabilité et bien d'autres raisons. C'est pour cette raison que le POP Vaud, la fédération syndicale SUD et L'Ami-e du Peuple ont entamé une campagne pour l'automatisme des prestations. Espérons que l'État saura répondre positivement à cette demande!

Marc Vuilleumier (Ensemble à Gauche et POP) a déposé une interpellation au Grand Conseil vaudois demandant que figure sur la déclaration d'impôts une case à cocher qui autorise les impôts à communiquer aux services concernés les données nécessaires à l'obtention des PC et des autres aides sociales.

Pour sa part, le socialiste Yves Paccaud a déposé au Grand Conseil aussi un postulat pour que le canton soit proactif afin d'informer les personnes qui auraient droit aux PC de les demander.

Une possibilité supplémentaire d'améliorer la situation financière des personnes modestes car les non-recours marquent l'échec de la mise en œuvre des politiques publiques et la déshumanisation des services publics.

▪ Andrea Eggli

# CHARLOTTE ET GASTON

## La nuit dans la forêt

– Où es-tu Charlotte?

Pas un mot. Rien que le silence de la forêt, le doux clapotis de la rivière et le hululement lointain d'une chouette. Je commence à me faire du souci pour mon amie. Qu'a-t-il donc bien pu lui arriver si soudainement? Surtout que ce n'est pas son genre de me faire une farce. Je suis cardiaque, savez-vous. Enfin, pas vraiment, juste trop sensible à la surprise.

Je tends encore mes oreilles – on n'y voit goutte. Les nuages ont complètement obscurci le ciel – et la seule chose que je perçois est ce cri de chouette qui se rapproche. Hou hou houuuu... Il se rapproche de plus en plus maintenant. Puis un chuchotement: « – Gaston! Tu es sourd ou quoi? »

Je réponds tout bas: « – Ah Charlotte. Mais où donc étais-tu passée? »

– Ça fait dix minutes que je t'appelle en faisant le cri de la chouette.

– Ah, c'était donc toi? J'avais cru que c'était une vraie. Tu imites vraiment bien.

– Ce n'est pas le temps pour les compliments. Suis-moi, sinon nous arriverons trop tard.

En effet, nous étions convenus que Charlotte, partie devant en éclaireuse, me ferait signe pour que je la rejoigne. Je pensais qu'elle ferait un son plus humain. Mais ne nous attardons pas, il ne faut pas les manquer.

Nous avançons à pas feutrés. Charlotte évalue soigneusement tout ce qui pourrait faire du bruit. Pas une branche ni même une feuille ne craque ou bruit sous ses pas. Je fais de mon mieux pour en faire autant et m'arrête souvent pour faire oublier mes bruits à moi. Et quand nous parlons c'est à voix très basse.

– Nous approchons, fais-toi petit et regarde là-bas.

Charlotte me désigne un coin de bois noir comme du charbon. Quelle bonne vue elle a de nuit! Quelques instants plus tard le ciel se découvre un peu et nous commençons à apercevoir quelque chose bouger.

– Tends l'oreille et regarde, Gaston. Là-bas. Le feuillage tremble.

Le ciel continue de se dégager et la lune majestueuse se lève lentement. Charlotte a tout prévu et maintenant le spectacle commence. Un petit bruit régulier de rabot suivi d'un bruissement attire notre attention.

– Ils sont là, Gaston. Nous avons de la chance. Regarde comme ils sont habiles!

– Maintenant je les vois aussi. Je n'y crois pas. Quelle merveille!

– Est-ce que tu vois celui qui s'est dressé, les pattes avant contre un tronc? Il va sûrement s'y mettre.

– Dans l'eau il y en a un autre qui emporte une branche. Il a même plongé sous la surface...

– C'est magnifique. Quand je pense qu'il y a cinquante ans il était quasi impossible d'en voir, tellement ils étaient peu nombreux.

– Et maintenant ils prospèrent. Mais je t'avouerai, Charlotte, que ce n'est pas si facile de les observer. Il a beau faire une chaleur estivale, il faut tout de même être patiente et obstinée comme toi pour arriver à faire une observation correcte.

– Ils sont en train de débiter un arbre qu'ils ont abattu il y a quelques heures seulement. Dommage. Je regrette de n'avoir pas pu venir plus tôt.

– Sais-tu où se trouve leur hutte?

– Ils sont en train de la construire. Je ne l'ai pas encore repérée. Avec un peu de chance nous le saurons cette nuit. Nous pourrions alors revenir de jour et mieux préparer nos prochaines observations.

– Tu veux vraiment revenir, Charlotte?

– Certainement. Et plusieurs fois.

Accroupis comme nous le sommes, les genoux complètement raidis, mon fauteuil commence à me manquer cruellement. D'autant plus qu'une jolie brise s'est levée, bien en face de nous, et nous glace le visage. Le temps tourne.

– C'est bien, Gaston, le vent éloigne notre

odeur. En faisant attention nous pouvons nous approcher encore un peu.

La passion de Charlotte lui fait-elle oublier le froid?

– Bien sûr que j’ai froid, mais cela en vaut la peine. Tu verras cet hiver, c’est encore autre chose!

– C’est à ce prix que tu dessines les animaux sauvages? Chapeau bas, Madame!

– Tu peux simplement contempler. C’est beau, non?

– Ça oui. Vraiment, dis-je en enfilant le plus délicatement possible le pull qu’elle m’avait conseillé d’emporter. Nous avançons lentement. Ils sont là, juste à quelques mètres. Bien plus gros que je ne les imaginais. Souples, habiles, efficaces. Il ne reste bientôt plus rien de l’arbre qu’ils avaient abattu. Juste le tronc, mais plus aucune branche.

Quelques instants plus tard il ne se passe plus rien. Les travaux sont finis pour aujourd’hui. Il ne nous reste plus qu’à rentrer. Mais nous n’arrivons pas à partir. Le charme de ces moments opère encore. Nous laissons nos yeux errer sur le plan d’eau où la lune se reflète. Parfois un nuage passe, comme un poisson, ou un oiseau.

– Tu sais Gaston, si je viens ici c’est pour ressentir la nature, ça tu l’as bien compris. Mais c’est aussi pour

me sentir, comment dire, plus entière... Plus humaine, pourrait-on dire? La nature nous a donné un cerveau capable de nous émerveiller. Alors j’ai envie d’en profiter.

C’est alors, qu’en nous retournant, nous apercevons, à quelques pas, un renard, assis lui aussi, qui nous regarde fixement. Depuis combien de temps nous observe-t-il? Plus aucun de nous ne bouge. Le temps s’était arrêté.

Et puis le renard s’est levé. Il est parti tranquillement continuer sa vie de renard.

■ Signé Gaston



**Pierre Aubert (1910-1987)**  
***L'Orée du bois*, 1972**

Gravure sur bois de fil sur papier, 610 × 410 mm

Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Fondation Pierre Aubert

## Financement de la 13<sup>e</sup> rente AVS

### Où en sommes-nous début juillet ?

Pour les premières escarmouches sur le financement de la 13<sup>e</sup> rente, vous pouvez vous reporter au *Courrier de l'AVIVO* N° 3 juin-juillet 2024. [www.avivo-vaud.ch](http://www.avivo-vaud.ch)

### 0,4 % du salaire brut pour une 13<sup>e</sup> rente. Peut-on rêver meilleur investissement ?

Le 3 mars 2024, le peuple et les cantons acceptent l'initiative pour une 13<sup>e</sup> rente AVS. Elle devrait être versée pour la première fois en 2026. Fin mars, le Conseil fédéral annonce qu'il souhaite que le financement de la 13<sup>e</sup> rente soit décidé le plus rapidement possible. Pour ce faire, il soumet un projet à consultation dès fin mai 2024. Ce projet propose deux options de financement: la première, qui est la proposition des partisans de l'initiative, est une augmentation des cotisations salariales paritaires de 0,8 point (0,4 à la charge du salarié et 0,4 à la charge de l'employeur). La seconde étant une hausse des cotisations de 0,5 point seulement, complétée par une hausse de 0,4 point de TVA.

### Le Conseil fédéral se défile

Dans le même temps, le Conseil fédéral déclare que la Confédération ne doit pas participer au financement de cette 13<sup>e</sup> rente. Il concrétise cette décision en diminuant sa contribution à l'AVS de 20,2 % à 18,7 %, ce qui représente une diminution d'environ 800 millions de francs par année. Pour compenser cette diminution, il propose les mêmes solutions que pour la 13<sup>e</sup> rente, soit une augmentation de la TVA et/ou une augmentation des cotisations.

### Autres propositions

D'autres propositions de financement émanent du Centre et du PEV :

- Le parti « Le Centre » propose le financement de la 13<sup>e</sup> rente par une « taxe sur les transactions financières ».
- Le Parti Évangélique Suisse (PEV) propose quant à lui un impôt fédéral sur les successions.

La Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider a déjà écarté ces deux propositions tout en s'engageant à les retenir pour les réflexions sur la réforme structurelle de l'AVS promise pour 2026.

*Ces propositions ne manquent pas d'intérêt mais nous éloignent du système de financement de l'AVS voulu dès sa création, soit par une perception paritaire (salariés-employeurs) sur les revenus du travail. La question qu'on devrait déjà se poser est: est-ce que tous les revenus du travail, de celui de l'employé à ceux du PDG, sont bien soumis à l'AVS ?*

### Ces dernières semaines

Le Conseil des États, le 4 juin, a tacitement accepté une motion de Jakob Stark (UDC/TG) demandant le versement de la 13<sup>e</sup> rente une fois par an. Le Conseil fédéral a également accepté la motion. Ce même jour, le Conseil fédéral a mis en consultation son projet tel que déjà présenté. Voir ci-dessus.

### Réactions

A propos du financement de la 13<sup>e</sup> rente :

- L'USS et les autres partisans de la 13<sup>e</sup> rente soutiennent évidemment la première option, soit 0,8 point de cotisations. L'adaptation des cotisations salariales a l'avantage d'être proportionnelle au salaire. Elle est la solution la plus solidaire. Par ailleurs, ils n'approuveront pas une augmentation de la TVA. Ils considèrent que cet impôt est antisocial, car il touche toute la population sans distinction des revenus.
- Dans un premier temps, une partie des opposants à la 13<sup>e</sup> rente déclare refuser les deux options proposées par le Conseil fédéral, d'autres disent vouloir privilégier un financement uniquement par une hausse de la TVA.
- La Commission de la Sécurité Sociale du Conseil national réunie le 3 mai, à une très courte majorité de droite, (13 contre 12), ne veut pas de financement spécifique pour la 13<sup>e</sup> rente. Elle estime qu'il faut attendre

le projet de réforme structurelle de l'AVS promis pour 2026 et qu'en attendant, on puise dans le fonds de compensation AVS (les réserves) si nécessaire.

- UDC, PLR et Verts/libéraux ne veulent pas entendre parler d'une augmentation des cotisations qui, selon eux, porterait atteinte à la compétitivité des entreprises et de la baisse du pouvoir d'achat. Baisse du pouvoir d'achat qui les préoccupe beaucoup moins lorsqu'il s'agit d'indexer les salaires ou les rentes AVS et LPP.

### À propos de la contribution fédérale

- Les partisans de la 13<sup>e</sup> rente n'acceptent pas la réduction de la contribution de la Confédération.
- Le Centre souhaite qu'on évite de baisser la contribution fédérale. Il réitère sa proposition

d'une taxation des transactions financières.

- Par 17 voix contre 8, la commission du Conseil national invite le Conseil fédéral à ne pas réduire la contribution de la confédération à l'AVS.

L'échéance de la consultation était fixée au 4 juillet. Selon la RTS du 5 juillet, l'USS, le PS et les Verts restent fidèles au financement par une augmentation de la cotisation paritaire de 0,8 %. UDC et PLR refusent les deux options avancées par le Conseil fédéral alors que Le Centre privilégie le financement par la TVA uniquement.

Fin août le Conseil fédéral devrait transmettre aux Chambres son projet définitif. Projet qui sera traité cet automne par le Parlement.

À suivre.

■ Roland Rapaz

---

## PUBLICITÉ

# VOTATIONS DU 22 SEPTEMBRE

## Référendum contre la réforme du 2<sup>e</sup> pilier LPP21

Le 22 septembre 2024, nous sommes appelés à adopter ou renvoyer au législateur la réforme du 2<sup>e</sup> pilier. Ce vote est important, car il montrera si oui ou non nous acceptons que le 2<sup>e</sup> pilier ne soit qu'une bonne affaire pour les assureurs et les banques.

Cette réforme de la LPP a été lancée en 2018. Nous en avons publié le déroulement et les enjeux dans nos cahiers du *Courrier de l'AVIVO* N° 1 de février-mars 2023 et le N° 3 de juin-juillet 2023. Vous pouvez les retrouver sur notre site : [www.avivo-vaud.ch](http://www.avivo-vaud.ch)

### Genèse

#### Les promesses n'engagent que...

Le 25 septembre 2022, le peuple acceptait le projet de réforme AVS21. Avec cette réforme, l'âge de la retraite des femmes passait de 64 à 65 ans.

Tant au cours des débats que lors de la campagne qui a précédé la votation, les partis bourgeois, partisans d'AVS21, **ont promis de compenser avec la réforme de la LPP le sacrifice demandé aux femmes.**

#### Le compromis des partenaires sociaux

Le 9 avril 2018, le Conseil fédéral confie aux partenaires sociaux (associations patronales et syndicats) la tâche de proposer une réforme du 2<sup>e</sup> pilier. Le mandat comprend deux contraintes : l'obligation d'une baisse du taux de conversion et la préservation du niveau des rentes. Le 2 juillet 2019, l'Union Syndicale Suisse, Travail Suisse et l'Union Patronale Suisse remettent au Conseil fédéral un projet de réforme: le « Compromis des partenaires sociaux ». Ce compromis comprend notamment: la baisse du taux de conversion de 6,8 % à 6 % et, afin de préserver le niveau des rentes, de justes compensations pour les futurs retraités. Le Conseil fédéral juge ce compromis « positif, équilibré et conforme au mandat ». Il le reprend

à son compte et le transmet aux Chambres le 19 novembre 2020.

### Détricotage des compensations

Là, la majorité bourgeoise des Chambres a pris deux ans pour déconstruire la partie relative à la « préservation du niveau des rentes » en coupant dans les compensations. Ce faisant, les partis bourgeois non seulement limitaient drastiquement les compensations, mais également trahissaient les promesses faites aux femmes lors des discussions sur AVS21. Le référendum devenait indispensable.

### Conséquences si la loi est acceptée

#### Taux de conversion

Avec la baisse du taux de conversion de 6,8 % à 6 %, le capital constitué par un rentier durant son activité professionnelle aboutira à une rente plus petite. Un avoir de vieillesse de 400'000 francs, par exemple, engendrera une rente annuelle de 24'000 francs au lieu de 27'200 francs. Soit 3'200 de moins par an.

*Cette attaque sur le niveau des rentes s'appuie sur deux arguments: l'allongement de l'espérance de vie et les rendements des capitaux en baisse. Or, ce dernier argument ne paraît plus guère pertinent. Les caisses sont en bonne santé et les réserves pleines. Environ 150 milliards.*

### Compensations

Les partenaires sociaux proposaient de compenser la baisse du taux de conversion par des compensations pour **l'ensemble des assuré-e-s et sans limitation dans le temps**, via une cotisation de solidarité sur les salaires de 0,5 %. Au final, la majorité bourgeoise du Parlement décide que **seule la moitié de la « génération transitoire », soit les quinze premières années qui suivront l'entrée en vigueur de la réforme, touchera une compensation.** De plus, cette compensation sera dégressive en fonction du capital vieillesse accumulé par l'assuré. **Au-delà de la période transitoire, il n'y aura plus aucune compensation.**

*Le coup porté ainsi au compromis des partenaires sociaux ne passe pas. C'est lui qui est à l'origine du référendum. Cette importante diminution des compensations se fait au détriment des assurés qui verront leur rente baisser, alors que la diminution du taux de conversion est tout bénéfique pour les assurances vie et les banques impliquées dans la prévoyance vieillesse.*

### **Déduction de coordination**

La déduction de coordination est cette part du salaire sur laquelle employeurs et employé·e·s ne paient pas de cotisations. Elle passerait de 25'725 francs (forfaitaires) à 20 % du salaire. C'est-à-dire qu'à l'avenir tout salarié cotisera sur 80 % de son salaire.

### **Abaissement du seuil d'accès à la LPP**

Au lieu de devoir gagner 22'050 francs pour cotiser à la prévoyance professionnelle, il suffira désormais de gagner 19'845 francs pour le faire. Cela permettra à environ 70'000 personnes supplémentaires d'être assurées.

*Le compromis des partenaires sociaux était resté muet sur ces deux points. Ce sont les Chambres qui ont mis en place ces deux mesures. Elles permettront à quelques dizaines, voire quelques centaines de milliers de personnes, de cotiser plus et donc de ressentir un peu moins la baisse du taux de conversion.*

*Mais ces bénéficiaires seront surtout des assuré·e·s faiblement rémunéré·e·s pour lequel·le·s le paiement de la cotisation ne sera pas anodin. Si pour la 13<sup>e</sup> rente AVS, les initiants ont pris la précaution de s'assurer qu'elle n'aura aucune répercussion sur l'accès aux prestations complémentaires, il n'en est pas de même en cas d'augmentation du 2<sup>e</sup> pilier.*

### **Simplification des bonifications de vieillesse**

Il n'y aura plus que deux taux de cotisation (9 % du salaire soumis à la LPP pour les personnes assurées de 25 à 44 ans et 14 % pour celles de 45 à 65 ans) au lieu de quatre.

*Tout le monde est d'accord que l'ancien*

*système n'était pas tenable, surtout pour l'emploi des plus de 50 ans.*

### **Pour la réforme, contre le référendum**

On trouve le PLR, les Verts'libéraux, l'UDC et Le Centre, auteurs du détricotage des compensations. Leur argumentation repose uniquement sur la nouvelle déduction de coordination et l'abaissement du seuil d'entrée. En revanche, ils restent très discrets sur la baisse du taux de conversion et les compensations. Les faitières de l'économie sont plutôt partagées et encore bien indécises.

### **Contre cette réforme**

Pour l'Union Syndicale Suisse et les milieux progressistes, l'adoption de la réforme LPP21 se traduira pour une majorité des salarié·e·s à devoir payer plus, pour des rentes inférieures au final. « Les personnes proches de la retraite ne toucheront, au mieux, qu'un quart de la compensation intégrale des réductions de rentes ». **Et pour celles qui ne font plus partie de la génération de transition, il n'y aura rien. Elles subiront en plein la baisse du taux de conversion.** Pierre-Yves Maillard dénonce le refus par les partis bourgeois d'une correcte compensation et son financement solidaire. « Il est simplement insupportable (pour les partis bourgeois) que les plus riches soient un peu plus solidaires ».

*Plusieurs partisans de la réforme mettent en avant qu'il s'agit là d'un bon compromis. Or, il s'agit uniquement d'un compromis entre les partis bourgeois. C'est au départ, avec le projet présenté par le Conseil fédéral que nous avons un compromis, celui des partenaires sociaux. Mais quand ce compromis est pris comme base pour l'opposer à uniquement une baisse du taux de conversion, il y a un abus de langage.*

**La baisse du taux de conversion sans de justes compensations est inacceptable. Elle revient à payer plus pour toucher moins pour la plus grande partie des futurs retraités.**

■ Roland Rapaz

### Réforme LPP 21 Soirées publiques

À la suite de l'acceptation du projet par le Parlement suisse en mars 2023, un référendum a été lancé. Celui-ci ayant abouti, le projet sera soumis en votation au peuple suisse le 22 septembre prochain.

La campagne contre cette réforme a déjà commencé et de nombreuses soirées ont eu lieu ou se préparent pour expliquer les raisons qui incitent à voter NON.

**Jeudi 22 août à Genève à 18h15 :** Le SIT, Syndicat interprofessionnel avec la collaboration du journal Le Courrier et l'Université ouvrière, projeteront le film de Claudio Tonetti et Pietro Boschetti « Le protokoll – L'histoire cachée du deuxième pilier » à la salle Uptown, rue de la Servette 2. La projection sera suivie d'une discussion.

**Vendredi 23 août à Sainte-Croix 19h :** La section de l'AVIVO de Sainte-Croix organise la projection du documentaire de Pietro Boschetti et Xavier Nicol « Quand je serai vieux je serai pauvre », au cinéma Royal à Sainte-Croix, suivi d'une discussion en présence des réalisateurs. La discussion portera sur la votation du 22 septembre sur la LPP21. Michel Schweri, spécialiste et formateur dans les syndicats apportera un éclairage sur les conséquences de LPP21.

**Jeudi 29 août à Renens à 19h :** l'AVIVO Vaud organise à la Salle de spectacles, rue de Lausanne 37, une Conférence publique avec Pierre-Yves Maillard qui portera sur l'avenir de nos rentes à la retraite et pourquoi il faut refuser la réforme de la LPP soumise au vote le 22 septembre.

**Vendredi 30 août à Vevey à 18h30 :** Au marché couvert de la Grenette, le PS organise un débat autour de la LPP21.

**Mardi 3 septembre à Genève à 18h15 :** Discussion sur la faisabilité d'un modèle de prévoyance alternatif aux 3 piliers à l'Université ouvrière, Place des Grottes 3.

**Mercredi 4 septembre à Lausanne à 19h :** projection du film de Claudio Tonetti et Pietro Boschetti « Le protokoll – L'histoire cachée du deuxième pilier » à la salle Jean Villard-Gilles de la Maison du Peuple, Place Chauderon 5. La projection sera suivie d'une discussion avec la participation de Michel Schweri qui nous fera un bref topo de la LPP. La soirée est organisée par Attac Suisse, Acidus (qui défend le service public), le POP et le syndicat SUD.

**Vendredi 6 septembre à Renens à 20h15 :** la Fourmi Rouge organise la projection du film de Claudio Tonetti et Pietro Boschetti « Le protokoll – L'histoire cachée du deuxième pilier » à la Ferme des Tilleuls, Rue de Lausanne 52, suivi d'un débat sur la réforme LPP 21.

Par ailleurs, d'autres soirées sont organisées en Suisse romande ainsi que des stands dans les marchés. Informez-vous!

■ Andrea Egli



## AVIVO Vaud – Appel aux bénévoles

### Permanences impôts 2025

L'AVIVO souhaite renforcer ses équipes bénévoles plus particulièrement à Lausanne et recherche des personnes pour remplir les déclarations fiscales du mois de février à juin 2025. Pour cette activité bénévole, nous demandons :

- ✓ Avoir des connaissances en matière fiscale ou comptable
- ✓ Aimer le contact humain
- ✓ Respecter la confidentialité
- ✓ Être à l'aise sur un ordinateur
- ✓ Avoir des notions sur le programme VaudTax
- ✓ La possession d'un ordinateur portable est bienvenue

Nous offrons une formation de 6 journées uniquement aux personnes qui participeront à notre action impôts à Lausanne et/ou dans le canton. Tous les cours se dérouleront à Lausanne dès l'automne 2024. Pendant la formation et les permanences, les frais de transport ainsi que les frais de repas seront à la charge de l'AVIVO.

Pour plus de renseignements nous nous tenons également à votre disposition au 021 320 53 93 ou [info@avivo-vaud.ch](mailto:info@avivo-vaud.ch), ou encore pour la section de Lausanne au 021 312 06 54 ou [social@avivolausanne.ch](mailto:social@avivolausanne.ch).

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous accueillir au sein de nos équipes.

---

#### PUBLICITÉ

# COUP DE PROJECTEUR

## Éblouissante exposition d'Impressionnistes à L'Hermitage

### L'occasion de découvrir la collection du Musée Langmatt à Baden

On doit ce remarquable ensemble de peintures aux achats d'un couple de passionnés de peinture, Jenny et Sidney Brown, riches industriels (il a fondé Brown Boveri & Cie), qui ont eu la générosité de le léguer, ainsi que leur maison de maître, à la ville de Baden. Il est à noter qu'ils n'ont nullement fait des « investissements spéculatifs », car à leur époque, entre 1908 et 1919, les artistes que l'on découvrirait étaient considérés comme des peintres d'avant-garde.

Le parcours du visiteur, chronologique, commence par une série de prédécesseurs de l'Impressionnisme. Parmi eux, Eugène Boudin et ses petits tableaux de vues marines de Normandie. Elles représentent tout autant des familles de la haute bourgeoisie parisienne à la plage, sous leurs éventails, que des femmes de pêcheurs assises sur la grève, dans l'attente de leurs maris partis en mer. Boudin lui-même n'a pas oublié qu'il était d'origine populaire. Puis on découvre celui qui est volontiers considéré comme « le plus impressionniste

des peintres impressionnistes », Camille Pissarro, qui s'est essentiellement voué à des paysages à la touche frémissante, mais aussi à ses touchants portraits de son épouse Julie, concentrée sur ses travaux ménagers. On admirera particulièrement son si vivant *Boulevard Montparnasse, printemps*, qui illustre à la fois, en plongée, l'active vie parisienne, avec ses fiacres, et la vibration du feuillage nouveau. Quant au genre de la nature morte, il était relativement peu prisé par le groupe des Impressionnistes qui s'est constitué lors de sa première exposition en 1874, il y a donc juste cent cinquante ans. Un cas à part, celui de Henri Fantin-Latour, très apprécié pour ses bouquets de fleurs par le public anglais. Autre artiste inclassable, Odilon Redon dont l'œuvre, tout en mettant en valeur la couleur, a toujours un contenu onirique et symboliste, comme dans *Barques, Souvenir de Venise*.



**Auguste Renoir**  
***La barque***, vers 1878  
Huile sur toile,  
54,5 x 65,5 cm

Museum Langmatt, Baden  
Photo Peter Schälchli, Zürich

**Paul Gauguin**

***Nature morte à la coupe de fruits et aux citrons,***

vers 1889-1890

Huile sur toile, 50 x 60 cm

Museum Langmatt, Baden

Photo M. und R. Fischli,

Fotocompany, Baden



Énumérer ici la liste des très nombreux peintres qui ont adhéré ou étaient proches de l'Impressionnisme et présents dans cette très riche exposition serait fastidieux... Relevons que les choix des époux Jenny et Sidney Brown ont été plus loin que les limites de cette « école ». Ils se sont beaucoup intéressés aussi à Gauguin, Vallotton et Cézanne, dont les travaux très variés (natures mortes et paysages anticipant le Cubisme, bel ensemble de Baigneuses) sont bien représentés.

Mais au centre de ce fabuleux florilège, il y a incontestablement Auguste Renoir, le peintre du bonheur de vivre, de la femme et du mystère de l'enfance, dont on peut suivre toute l'évolution. On n'oublie pas qu'il fit d'abord un apprentissage de peintre sur porcelaine, et notamment celles inspirées par le XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui apparaît bien dans son goût particulier pour le rouge et le rose. Son œuvre est d'une immense variété et ne lasse jamais : scènes de la bonne société parisienne, avec *La Loge*, bords de scène dans *La Barque*, où une femme dont le compagnon, sans doute revêtu d'un canotier, n'apparaît pas (s'il est présent?), et qui est noyée dans un flot de feuilles d'arbres penchées sur l'eau. Le goût de l'artiste pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, mais aussi le choc que fut pour lui la révélation de Raphaël, apparaissent dans sa période « ingresque », avec une ligne plus claire, un dessin plus réaliste, où personnellement je vois une certaine régression vers le classicisme. Elle précède heureusement sa dernière période de

création, dite « nacrée ». Celle-ci est tout entière vouée au thème de l'enfance, mais surtout à la Femme, aux chairs roses et opulentes, chargées de sensualité, qui gardent cependant quelque chose d'innocent dans leur nudité. La douceur des pétales de fleurs roses peut être mise en corrélation avec l'exquis attrait de la carnation féminine.

À travers notre déambulation dans cette exceptionnelle exposition, nous redécouvrons donc toutes les facettes de l'Impressionnisme et aussi ses successeurs directs. Gageons qu'elle attirera une foule de visiteuses et visiteurs, qui en ressortiront gorgés de couleurs et de joie rayonnante, au milieu d'une époque qui n'invite pas particulièrement à celle-ci. Mais n'est-ce pas aussi l'un des buts de l'art que de nous réconcilier avec le monde ?

■ Pierre Jeanneret

**« CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DE LANGMATT », LAUSANNE, FONDATION DE L'HERMITAGE, JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2024.**

### La main au centre du Musée Jenisch

Riche programme de visites à Vevey! La principale des trois expositions en cours, occupant tout le rez-de-chaussée, s'intitule **La main (et) le gant**. À travers quelque 150 œuvres anciennes, modernes et contemporaines, on comprend l'importance qu'a toujours revêtu cette partie du corps, non seulement pour les anatomistes, mais surtout pour les artistes. Autant que les expressions du visage, la main exprime en effet toutes les émotions: geste d'amitié, d'amour, de colère, d'insulte (le « doigt d'honneur »), de prière, de bénédiction, d'effroi ou de dégoût (la main cachant la bouche), voire une dimension politique, tel le poing levé des communistes ou le bras tendu des fascistes... Et j'en passe! Sans parler même de la peinture pariétale paléolithique, qui montre souvent des mains dans les grottes.

La main exprime aussi une activité: celle du potier, de l'ouvrier, de l'écrivain. Par la difficulté même de sa représentation, elle a donc toujours été au centre comme objet d'études dans les Académies. Tous ces aspects sont richement développés dans l'exposition. On remarquera particulièrement une étude de main de l'école vénitienne du XVII<sup>e</sup> siècle, une illustration de dissection du XVIII<sup>e</sup> siècle et de magnifiques travaux préparatoires de Ferdinand Hodler.

Le gant, qui occupe la deuxième salle, est un complément de la main, d'où le (et) entre parenthèses de son titre. Il peut être un élément protecteur, par exemple pour le boxeur ou le skieur. Il revêt aussi une fonction sociale: les élégantes tenant négligemment un gant de pécarier dans l'une de leurs mains découverte attestent ainsi qu'elles appartenaient aux classes aisées et n'avaient pas des mains d'ouvrières...

Cette riche exposition est enrichie par celle consacrée à **Oskar Kokoschka** (1896-1980), dont on sait que le Musée Jenisch est dépositaire d'une immense collection. Chez cet artiste qui faisait partie du mouvement expressionniste, la main est souvent surdimensionnée, toujours expressive, et rarement au repos, car Kokoschka aimait saisir les mains en mouvement. Ainsi dans la bouleversante *Pietà* de 1909 conçue pour une affiche. On relèvera enfin une curieuse similitude entre la couronne d'épines du Christ crucifié aux mains sanglantes, et les chardons du graveur Pierre Aubert, que l'on va découvrir ensuite, dans le Cabinet cantonal des estampes...

**Pierre Aubert** (1910-1987) fut certainement l'un des meilleurs graveurs suisses contemporains, par sa main d'une exceptionnelle habileté

**Ferdinand Hodler** (1853-1918)

*Étude de main pour Regard dans l'infini*, 1915-1916

Huile sur tracé au fusain sur papier-calque contrecollé sur papier carton gris, 261 x 380 mm

Musée Jenisch Vevey, Donation Rudolf Schindler





**Ulla von Brandenburg** (\*1974)

Sans titre, 2006

**Aquarelle sur papier de soie**, 750 x 550 mm

Musée Jenisch Vevey, © Ulla von Brandenburg  
Photographie Julien Gremaud

C'est probablement cette troisième exposition, à côté de celle, thématique, instructive sans pédanterie, consacrée à la main, et à celle dévolue à Kokoschka, qui séduira le plus le public vaudois.

■ Pierre Jeanneret

**« LA MAIN (ET) LE GANT », JUSQU'AU 18 AOÛT, « KOKOSCHKA À PORTÉE DE MAIN » ET « PIERRE AUBERT. MAÎTRE DES BOIS », JUSQU'AU 25 AOÛT 2024, MUSÉE JENISCH, VEVEY**

## PUBLICITÉ

dans l'usage du couteau et de la gouge. On l'a qualifié de « Maître des bois » (c'est d'ailleurs le titre de cette troisième exposition), à la fois par son talent de xylographe, et par le choix de ses sujets, dont la plupart exaltent les paysages austères de sa Vallée de Joux natale. Quelle maîtrise dans les jeux d'ombre et de lumière, par exemple dans *Printemps, contre-jour à Juriens!* Il excelle dans la représentation de l'enchevêtrement des sapins dans le Risoux. Ses nombreux séjours à Paris l'ont conduit à représenter les quais de la capitale française. On lui doit également une série de gravures sur bois ayant pour sujets des artistes, dont un beau portrait de Schubert. Quant à *Skieurs, quai de gare* (1937), cette scène vivante amusera par le vêtement et l'équipement de ces sportifs, qui traduisent bien leur époque. On admirera aussi ses vues de Romainmôtier, où il s'était établi en 1962. Mais incontestablement, le meilleur de son œuvre réside dans ses représentations d'arbres, souvent nus, dépouillés de leurs feuilles par l'hiver ou la sécheresse, qui atteignent parfois une dimension expressionniste et presque fantastique, comme dans *Nœud de lierres*.

## Mobilité et personnes âgées

L'âge avancé s'accompagne bien souvent d'une diminution progressive des capacités physiques, d'une perte de force et de certaines sensibilités (ouïe, vue), d'un remodelage osseux et articulaire et parfois de troubles cognitifs. Cela peut donner le sentiment de perte progressive du contrôle de sa vie, voire de déchéance ou même d'angoisses plus profondes. Il est donc important de maintenir cette mobilité de tous les jours pour la santé en général et la qualité de vie.

De plus le bien-être psychologique et les relations sociales sont-ils aussi bien souvent liés à la mobilité et aux capacités d'agir par soi-même.

Pour cela il est parfois nécessaire de compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie avec des moyens d'aide à la mobilité et parfois à la manipulation. Le but est de pouvoir faire seul, autant que possible, les actions volontaires de la vie quotidienne comme se lever et se déplacer, s'habiller, se laver ou se nourrir, sans parler des fonctions vitales que sont la respiration, la circulation sanguine ou l'élimination.

Dans cette optique, l'ergothérapie peut se révéler très efficace. Cette discipline paramédicale vise à une meilleure qualité de vie dans les activités des patients plus ou moins limités dans leurs mouvements, que ce soit pour cause d'âge, de maladie ou de handicap. En français elle est souvent perçue uniquement pour cette dernière fonction : soigner ou rééduquer un handicap par l'activité physique (la racine grecque du préfixe *ergon* signifie *travail*). Son nom anglais (*occupational therapy*) est plus large et peut-être plus adéquat puisqu'il sous-entend le soin ou l'aide dans toutes les activités quotidiennes (*occupation*) d'une personne limitée. L'idée est donc bien de tenter de réduire les difficultés d'activité de tous les jours.

La diminution progressive de mobilité peut dépendre de multiples causes, comme de simples maux de pieds ou d'articulation, qui

gênent les déplacements ou les mouvements, mais aussi des troubles neurologiques qui peuvent se traduire par des pertes d'équilibre, des tremblements plus ou moins involontaires ou une déperdition de la sensibilité (ouïe, vue). L'exercice physique peut contribuer au maintien de la motricité, de même que les échanges avec l'entourage. Mais les outils d'aide sont aussi les bienvenus, comme les prothèses lorsqu'elles s'avèrent nécessaires (lunettes adaptées, appareils auditifs, voire articulations artificielles) ou plus simplement les outils d'aide comme des cannes ou des déambulateurs. C'est aussi la recherche de moyens spécifiques, pour manger ou se vêtir, avec des ustensiles adaptés (le plus connu est peut-être le grand chausse-pied qui évite de trop se baisser pour enfiler ses chaussures), ou plus simplement des gestes ou des mouvements spécifiques qui aident à enfiler un pull ou saisir une poignée par exemple.

L'idée est alors de maintenir la personne âgée aussi autonome que possible dans son environnement habituel. Par ailleurs la stimulation cognitive retarde le déclin mental en cas de démence légère à modérée, tandis que la stimulation sensorielle favorise par exemple le comportement social. En cela ils améliorent la qualité de vie et l'état d'esprit des personnes concernées.

Pour en savoir plus, Gérontologie.ch (l'association nationale pour les professionnels du domaine de la vieillesse) organise le 5 septembre 2024 à Berne un colloque national ouvert à toutes et tous et intitulé « Technologies pour la qualité de vie dans le vieillissement : un tour d'horizon interprofessionnel ».

■ Pierre Butty

**Inscription et conditions de participation :**  
[www.gerontologie.ch/colloque](http://www.gerontologie.ch/colloque).

## L'intelligence artificielle en débat

### Deux contributions sur les controverses et perspectives de l'IA

#### Être humain, informatique et Intelligence artificielle (IA)

Une chose est certaine: aucune intelligence artificielle, ni aucun ordinateur ne remplaceront jamais un être humain. Pour preuve: qui a créé les programmes informatiques pour effectuer des paiements avec son ordinateur? Qui a inventé les scanners à main que l'on utilise dans les supermarchés? Qui a conçu l'IA? Qui peut les modifier, les améliorer? L'Homme\*. Celui-ci est et restera indispensable et supérieur à l'informatique et à l'IA.

Le contact humain est l'un des biens inestimables de la société qui ne peut être supprimé sans des conséquences négatives importantes. Raison pour laquelle la communication avec les caissières des grands magasins, les serveurs des restaurants ou les employées de banque des guichets apporte un plus en particulier aux personnes esseulées, notamment les retraités. Mais il faut espérer que celles-ci ont d'autres occasions d'établir une relation, si ce n'est avec la famille, du moins avec des amis, des connaissances ou des voisins.

L'Homme ne peut être remplacé par l'ordinateur ou les scanners à main. Mais il faut reconnaître que ceux-ci facilitent la tâche de ceux qui les utilisent en permettant d'effectuer des paiements depuis chez soi et en connaissant automatiquement la somme à disposition pour ne pas la dépasser. De même, le scanner à main des grandes surfaces permet de savoir la dépense à effectuer et, si nécessaire, de supprimer des articles non essentiels en cas de surcoût. Il faut donc considérer l'emploi de l'informatique dans la vie quotidienne comme une aide et non comme un obstacle, du moins pour ceux et celles qui savent l'employer.

Quant à l'Intelligence artificielle (IA), la dernière création humaine apparue sur le marché, il faut l'appréhender ni avec crainte ni avec fascination. Elle va affecter un très grand nombre de métiers liés à la collecte et

à la synthèse d'informations et de données. Elle touchera donc en tout premier lieu les cols blancs de la classe moyenne en réalisant des tâches qu'ils exécutaient. Elle aura un impact sur 40 % des emplois dans le monde, voire même 60 % dans les pays développés. Ce n'est pas la première révolution du monde du travail, mais cela risque d'être la plus importante. Mais, expérience faite, le nombre d'emplois supprimés et créés devrait s'équilibrer. Cela avait déjà été le cas lors de la révolution industrielle qui a vu l'apparition de la machine, par exemple dans l'horlogerie qui a vu la cessation de la fabrication artisanale de la montre au profit de la production industrielle que nous connaissons actuellement. Pour ne prendre qu'un exemple extrême, personne ne regrette la disparition des scieurs de glace de la Vallée de Joux au profit de l'apparition des congélateurs.

Attitude révélatrice. Les états membres de l'UE ont approuvé il y a peu une législation inédite au niveau mondial pour réguler l'IA dont le potentiel est immense, mais comportant des risques permettant la manipulation de l'opinion (diffusion de fausses photos, de textes orientés...). Il fallait trouver un équilibre parfait entre innovation et sécurité. Ce règlement devrait favoriser l'exploitation de l'IA tout en tenant compte des risques, même si le monde de la tech se montre plus circonspect, estimant que ces règles pourraient ralentir le développement et le déploiement d'applications innovantes. Ce qui en soi est une bonne chose, cette législation restreignant une ouverture à tout et n'importe quoi!!!

Bref, s'il faut bien admettre que l'évolution de l'informatique et de l'IA est inéluctable, il n'en reste pas moins que celle-ci doit être encadrée par des lois. Et que c'est l'Homme, jusqu'à preuve du contraire, qui crée les lois.

Quant à moi, considéré par mes collègues rédacteurs du Courrier de l'AVIVO comme

un « fou d’informatique », j’avoue sans honte n’être sur aucun réseau social (X, Facebook...) et de n’être aucunement tenté par Chat GPT.

\* Il faut comprendre l’Homme comme le genre humain (note de l’auteur).

■ Christian Rapin

### À propos de l’« Intelligence Artificielle » Où allons-nous ?

Ce mercredi 12 juin, un excellent « Infrarouge » a été présenté à la TV suisse romande. Une émission totalement inhabituelle qui avait pour thème l’« Intelligence Artificielle ». L’émission débute avec trois personnes sur le plateau en lieu et place des six ou sept personnes habituellement présentes. À savoir le meneur de jeu Alexis Favre et deux parlementaires membres du Conseil national, le socialiste Samuel Bendahan et Céline Amaudruz de l’UDC.

D’emblée le téléspectateur voit bien que quelque chose ne joue pas. Les personnages sont tout à fait reconnaissables, et en même temps, ils ont un côté figé. Pourtant c’est bien leur voix qu’on entend. Force est de constater que les trois personnages sont des fabrications de cette « Intelligence Artificielle » dont on parle toujours un peu plus dans le monde des médias.

Après les quelques minutes de cette introduction insolite, place aux vrais Favre, Bendahan et Amaudruz.

Et chacun d’entre eux exprime son ressenti suite à cette expérience, et comment ils se perçoivent réciproquement en tant que créature artificielle ?

Il n’est pas possible dans ce cadre d’en faire un résumé. Simplement dire que l’on est là dans un double monde. Le vrai d’un côté, et puis le « fake », le monde fabriqué, virtuel, produit par des robots qui sont censés représenter des humains.

J’ai personnellement toujours très mal ressenti cette technologie, qui est présentée comme une avancée de pointe permettant des ouvertures

fulgurantes dans notre compréhension générale du monde.

Pour moi, c’est l’ouverture vers un espace qui me paraît sans fin et qui me fait peur. Tous les discours rassurants que l’on peut faire sur cette IA ne me rassurent pas du tout.

J’étais très intéressé de voir comment les protagonistes principaux de l’émission allaient se situer.

Eh bien, tous trois ont exprimé leurs plus grandes inquiétudes face à l’IA. D’autant plus grandes que l’on n’en est qu’aux balbutiements de cette technologie.

Ce que Céline Amaudruz a en particulier parfaitement exprimé, c’est qu’en se visionnant comme personnage « fake », elle se sent dépossédée d’elle-même, que ce procédé est comme une salissure, une salissure de la personne, et que cela ne s’efface pas.

Ce que je ressens, c’est qu’il ne s’agit pas que du discours et des idées propagées par ce procédé, ce sont les images projetées sur l’écran qui s’imprègnent aussi dans l’esprit du spectateur, qui ne peut plus s’en défaire.

Et le discours lui-même se trouve à la merci du manipulateur qui produit les « fakes ».

Une deuxième partie de l’émission réunit des invités qui s’expriment sur le phénomène, et dont finalement les paroles peuvent se résumer au mieux par « ATTENTION », ou alors par « DANGER »

Après la disparition des trois personnages fabriqués, au commencement de l’émission, la place a été donc faite aux vrais Favre, Bendahan et Amaudruz.

Eh bien, jusqu’à la fin des soixante minutes d’émission, j’ai eu des moments incontrôlés de doute. Je voyais ces trois personnages, et j’étais saisi d’un doute : ce Bendahan-là, c’est le vrai ou c’est le « fake » ?

Mon cerveau avait beau me donner l’indiscutable réponse que c’était le vrai, je restais troublé durant quelques secondes.

Ma conclusion personnelle est simple : « Soyons prudents ».

■ Bernard Walter

# COUP DE GRIFFE

## La CEDH et les autorités suisses

Voici quelques articles de presse parus ces dernières semaines expliquant la décision de la CEDH (Cour européenne des Droits de l'Homme) à propos de la politique climatique de la Suisse suite à une plainte de l'association suisse "Aînées pour le climat".



### L'annonce :

La politique climatique de la Suisse viole les droits de l'homme, selon la CEDH. La Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a donné raison à l'association "Aînées pour le climat" et condamné la Suisse pour violations des droits de l'homme dans le domaine de l'environnement (9 avril 2024).

La réaction ne s'est pas fait attendre :

La décision de la Cour européenne des droits de l'homme, condamnant l'inaction de la politique climatique de la Suisse, n'a pas fini de faire de grosses vagues dans la Berne fédérale. Ce mercredi 5 juin, au Conseil des Etats, la Suisse du repli a donné de la voix en adoptant une "déclaration" formelle pour contester la légitimité de cette condamnation par la CEDH. Le 12 juin, le Conseil national ayant à son tour désavoué la décision de la CEDH, estimant que ce n'est pas à cette cour d'imposer ses décisions à la Suisse et que notre pays en fait assez au niveau écologique. Force est de constater que le biais idéologique aboutissant à un vote partisan, le diktat de la politique sur le pouvoir

judiciaire (caractéristique des états autoritaires antidémocratiques), la volonté d'une droite unie de combattre les juges étrangers, l'ont emporté sur le respect du droit, notamment en ne se conformant pas à la séparation des pouvoirs et en méprisant une décision judiciaire. Cette façon d'agir cherche :

- d'une part à détourner notre regard sur l'échec du parlement et du gouvernement suisse à mettre en place des mesures efficaces permettant de lutter contre les conséquences du réchauffement climatique sur la santé de nos concitoyens ;
- d'autre part privilégie l'honneur national au détriment de la protection environnementale mondiale.

Ce d'autant que le classement établi par l'organisation environnementale *Germanwatch* de concert avec le *New Climate Institute* et le *Climat Action Network* place la Suisse en 21<sup>e</sup> position au classement climatique par pays sur 63 nations (à peine mieux qu'en 2023, 22<sup>e</sup> et moins bien qu'en 2021, 14<sup>e</sup> et en 2022, 15<sup>e</sup>). Aussi, quoi qu'en dise la majorité de notre parlement, en tant que pays riche, la Suisse a la responsabilité de se doter d'une politique climatique plus ambitieuse. Si tous les pays agissaient comme nous, la planète se réchaufferait de 2 à 3 degrés.

Personnellement, tout comme les membres de l'association "Aînées pour le climat", je suis profondément déçu par nos politiques qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et préfèrent parier sur un nationalisme étriqué aux dépens d'une vision universelle. Une raison de plus de ne plus croire en la politique d'une majorité de nos élus qui se moque des citoyens de notre pays et de leur santé.

■ Christian Rapin  
Membre non partisan de l'AVIVO

Le comité de rédaction souhaite connaître votre opinion sur le *Courrier de l'AVIVO* pour que votre bulletin corresponde toujours mieux à vos attentes. Votre avis est précieux pour notre travail et nous vous remercions vivement de bien vouloir prendre un peu de temps pour répondre à nos questions.

### Lisez-vous le Courrier de l'AVIVO ?

- en entier       en partie       peu       pas du tout

### Les contenus sont satisfaisants

- tout à fait       partiellement       pas assez

### Les contenus sont compréhensibles

- toujours       souvent       rarement

### Les contenus sont assez détaillés

- toujours       souvent       rarement

### Les articles sont en général

- trop longs       adéquats       trop courts

### Les caractères utilisés sont

- trop grands       adéquats       trop petits

### La mise en page est

- claire et compréhensible       à améliorer (voir remarques)

### Je lis les informations sociales et politiques

- en priorité       en second       jamais

### Je lis la vie des sections

- en priorité       en second       jamais

### Je lis les rubriques culturelles et divertissement

- en priorité       en second       jamais

### Je fais le jeu des mots cachés

- toujours       souvent       parfois       jamais

Je souhaiterais une nouvelle rubrique: .....

Remarques et commentaires: .....

.....  
.....

Merci de retourner ce questionnaire **avant le 19 août 2024** à :

Courrier de l'AVIVO, Ch. du Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier. Vous pouvez aussi le photographier avec un smartphone et nous l'adresser à [administrateur@courrier-avivo.ch](mailto:administrateur@courrier-avivo.ch). Ce sondage figure également sur notre site [www.avivo-vaud.ch](http://www.avivo-vaud.ch).





**22 septembre 2024**

**verser plus au 2e pilier et  
recevoir moins? NON!**

**augmenter les cotisations et diminuer nos rentes? NON!**

**appauvrir encore plus les femmes retraitées? NON!**

**financer les caisses de pension, les assurances et les  
banques sur notre dos? NON!**

**NON à la réforme de la LPP et à la baisse de nos rentes!**

# quelles seraient les conséquences réelles de la réforme LPP?

Les caisses de pension se portent bien. De 2005 à 2021, elles ont engrangé plus de 9,5 milliards de bénéfices et ont accumulé plus de 150 milliards de réserves.

Certes, la réforme LPP permettrait une amélioration des rentes des femmes touchant des bas salaires. Mais il y aurait un prix à payer: la hausse des cotisations salariales aurait pour conséquence la diminution de leur pouvoir d'achat pendant toute la vie active.

A l'heure actuelle, les assuré·e·s à la retraite touchent annuellement l'équivalent de 6,8% du capital constitué pendant la durée de leur vie professionnelle. C'est ce qu'on appelle le taux de conversion.

Pour financer la réforme LPP, le Parlement veut abaisser ce taux de conversion de 6,8% à 6%. Les salarié·e·s de plus de 50 ans pourraient perdre jusqu'à 271 francs de rente par mois, soit plus de 3200 francs par an. Quant aux bas et moyens revenus, ils pourraient payer jusqu'à 2400 francs de cotisations salariales en plus par an.

La réforme LPP n'envisage aucune juste rémunération des mères de famille qui gardent leurs enfants. Il n'y a pas bonification pour les tâches éducatives ou d'assistance. Ceci accentuerait encore le fossé entre hommes et femmes avec enfants.

Il est essentiel de rappeler que la majorité qui défend cette réforme est celle qui a récemment exigé l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. Il s'agit d'un nouveau coup porté aux valeurs de solidarité intergénérationnelle et d'équilibre social pour le bien-être de toutes et tous.

## **NON à la réforme LPP!**

**AVIVO Suisse** [www.avivo-ch.ch](http://www.avivo-ch.ch)

## Le travail à la ferme, deuxième partie

**Pour ce dernier récit de mes souvenirs, vous serez entraînés à la ferme et aux travaux des champs. Quiconque a vécu dans un village, au temps de notre jeunesse, a très certainement vécu ce genre de scène à la campagne.**

### Des vacances d'été à la Brévine

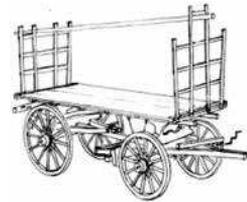
Nous passons nos vacances d'été avec nos parents dans l'appartement d'une ferme que mes parents louent au-dessus de celui du paysan exploitant le domaine du lieu-dit « La Rotte » à La Châtagne dans la vallée de La Brévine.

Dans le pré à côté de la ferme, deux faucheurs engagés par le fermier coupent la haute herbe avec leur faux. Quel beau geste continu de droite à gauche! Quelle rapidité pour avancer. Sur le côté de leur ceinture pend un « cova », récipient en bois allongé et se terminant en pointe douce. À l'intérieur une longue pierre à aiguiser trempe dans de l'eau. De temps en temps, ils la sortent et frottent d'un va-et-vient la lame de leur faux. Quelle précision et quelle efficacité pour lui redonner le tranchant! Une fois le pré fauché, le fermier arrive avec sa jument, Badine. Elle est attelée par deux longs bras, des limonnières, à une faneuse. Cette dernière est composée d'un long cylindre formé par une série de barres fixées elles-mêmes à deux grandes roues. Les dents suspendues aux barres ont pour fonction de retourner l'herbe coupée et de faciliter son séchage. Le fermier est assis sur une selle en métal percé de plusieurs trous et tenue au bout d'une longue lame qui donne une suspension de ressort. Le conducteur est balancé par les irrégularités du terrain.

### Le chargement du foin

Le jour d'après de longs tas de foin formant des tires traversent de part en part le pré. Le chargement du foin demande beaucoup de personnel. Pour l'occasion mon oncle est monté à La Brévine avec mes deux cousins et ma cousine. Mon père, ma sœur et moi renforçons

l'équipe. La fermière conduit l'attelage entre les lignes. Les hommes enfourchent le foin et le déposent sur le char. Avec mon cousin, nous accommodons le chargement. Dans le pré, ma sœur et ma cousine tirent de larges râteaux aux nombreuses dents courbées en forme de demi-cylindre pour bien glisser sur le sol. Elles suivent les lignes du foin récolté pour rassembler les brins laissés par terre. Sur le char, le foin s'amoncele. Les hommes doivent soulever de plus en plus haut leur fourche pour pouvoir déposer le chargement. Aux deux extrémités du char se dresse une sorte de large échelle qui permet de confiner le chargement. Une fois la hauteur atteinte, le fermier passe par-dessus deux cordes que l'on accroche à un long cylindre en bois à l'arrière du char. En le tournant avec des palettes, on peut ainsi comprimer le chargement.



*Char à pont à deux échelles*

Le ciel s'est brusquement assombri avec de gros nuages noirs avertisseurs d'orage. L'ambiance est électrique. La nature même, s'affole. Les taons attaquent le cou du cheval. Il faut que la fermière le badigeonne de Tavanoil, un produit répulsif pour soulager et calmer le cheval qui s'impatiente et tire le char par à-coups, désireux de fuir ce supplice. Nous ne sommes pas épargnés par les piqûres de ces insectes. Mais chacun se dépêche de rentrer tout le foin dans la grange avant qu'il ne pleuve.

Il arrive que le foin n'ait pas pu être ramassé à temps, alors le paysan devra effectuer toute une série de travaux pour le sauver, le répandre à nouveau sur le pré pour qu'il sèche ou si les pluies perdurent, le rassembler sur des chevalets.

### Faire boucherie à la ferme

Avec le temps, mes parents ont forgé une grande amitié avec les fermiers devenus propriétaires du domaine et nous y montons très régulièrement. Ils aiment y passer les soirées de fin de semaine et jouer des heures aux cartes. Un jour ils se mettent d'accord pour « bouchoyer », c'est-à-dire abattre un porc et en conditionner la viande, puis se la répartir entre les deux familles pour les repas à venir.

Un samedi matin arrive un boucher professionnel habitué à passer de ferme en ferme pour offrir ses services. Il transporte avec lui tout le nécessaire, en particulier un gros bac en bois dans lequel on mettra le cochon, une fois mort. Il a apporté également sa machine à faire les saucisses. Ma sœur et moi ne voulons pas assister à la mise à mort ni à la récupération du sang pour faire le boudin, mais une fois que le boucher commence à dépecer l'animal, nous entrons en action avec les saucisses. Plusieurs pièces telles que filets, côtelettes et rôtis ne permettent pas une longue conservation. Les congélateurs n'existaient pas à l'époque. Chacun se met alors d'accord avec la famille et les amis pour racheter ce qui ne se conserve pas. Par contre, jambons, lard et saucissons se fument comme de nos jours. On les suspend à des barres métalliques dans un fumoir, gigantesque armoire située dans la grange, et raccordé

au canal de la cheminée provenant de la cuisinière à bois d'en-bas et des poêles de deux chambres. Il est évident que pour produire une bonne odeur de fumée mieux vaut brûler un bon et noble combustible comme du sapin.

■ Ernest Boget

*Extrait de : Mémoires de mondes, 2020*

---

### PUBLICITÉ

# AVEC NOS SECTIONS

## Section d'Yverdon-les-Bains et environs

### Sortie des Gélिनottes

Une sortie de la section de l'AVIVO d'Yverdon-les-Bains a été prévue pour le 19 juin afin de dîner au Chalet-restaurant des Gélिनottes, sur le Mont-Aubert, commune de Provence, à 1300 mètres d'altitude.

En cette fin de printemps 2024, il y a de tristes journées, pluvieuses, orageuses et froides, mais il y en a parfois de très belles, chaudes et ensoleillées. Il s'agit juste d'avoir prévu une animation pour ce jour-là. Et notre comité a visé juste.

C'est les petits bus « Des Chauffeurs de Rémy » qui ont conduit plus d'une trentaine de participants tout joyeux de voir ces magnifiques paysages de vigne, de champs et des jardins fleuris se retrouver là-haut sur la montagne. Le premier coup d'œil est pour ce grand chalet et sa terrasse toute garnie de parasols multicolores. Le deuxième est pour la vue sur le lac de Neuchâtel, en face d'Éstavayer-le-Lac et sur la gauche, au fond, le lac de Morat. Une légère brume persistante empêche de voir les alpes.

C'est sur la terrasse que chacun s'est installé, pour l'apéro tout d'abord puis pour le repas. Feuilletés aux morilles, croûtes au fromage, röstis, chacun commande ce qui lui fait envie. Et malgré la diversité des propositions, les assiettes arrivent rapidement sur les tables,



appétissantes, bien garnies, savoureuses et chaudes. Diverses propositions de desserts maison finissent de caler les estomacs. Puis les cafés, les batoillages (inépuisables) nous amènent déjà à l'heure du départ.



Les petits bus, un noir et un blanc, reconduisent à Yverdon une troupe toute réjouie d'avoir pu profiter du soleil de ce bel après-midi en bonne compagnie, passé dans notre beau Jura. Le lendemain, il a plu et il a fait froid.... Le comité a eu fin nez. Qu'il soit félicité et remercié de l'organisation de cette belle journée.

■ Arlette

*P.S. La gélिनotte n'est pas un animal à quatre pattes et à fourrure, c'est un oiseau très voisin de la perdrix.*

**Agenda des activités de la section d'Yverdon**  
Grillades le 16 juillet 2024  
Dîner et sortie surprise le 4 septembre 2024

## Section de Renens et environs

### Balade le long du Talent de Cugy à Assens

Ce mercredi 22 mai, le rendez-vous est fixé au moulin de Cugy. Qui dit moulin dit rivière. Ce matin, pas le temps de voir la roue, nos dix marcheurs se lancent à suivre la rivière. Les dernières pluies ont apporté de l'eau au moulin. Le Talent est fier de s'étaler sur toute la largeur de son lit en molasse. Dès le début il nous prouve qu'il sait gonfler et excaver de belles cavernes dans la roche.



Le chemin est ombragé par les arbres de la forêt. La température y est agréable. Par contre il réserve quelques surprises. Son sol est détrempe par endroits et les marcheurs doivent slalomer pour esquiver la boue. En habitués ils évitent les glissades et marchent malgré tout de bon pas pour aller atteindre le refuge prévu pour manger.

Aujourd'hui Eric est notre guide. Il a repris le flambeau de Janine mise hors service suite à des cloques héritées de son aventure italienne de la marche sur la via Francigena. Il a planifié la pause pique-nique à cet endroit bien équipé que nous atteignons sur le coup des treize heures. Les messieurs offrent aux dames du vin rosé. Soucieuses de se voir les jambes fragilisées, elles prennent modestement un verre. Suffisamment, tout de même, pour se souhaiter une bonne santé.

Le chemin se poursuit en suivant le Talent. Au-dessus du village d'Assens, deux variantes s'offrent aux promeneurs. Direction gare



d'Assens, comme le prévoit l'invitation à la balade, ou gare d'Echallens à une demi-heure plus loin? Notre équipe opte pour cette dernière. La promenade est agréable, toujours à l'ombre des arbres. Elle est agrémentée par le murmure du ruisseau qui nous guide.

Echallens, chacun décroche ses souliers et se réjouit de s'asseoir dans le train pour se reposer.

■ Ernest Boget

### Petite balade de Renens à... ?

Après une nuit nourrie en pluie, le ciel de ce matin du 10 juin est au bleu fixe. Comme des escargots après une averse, rien de tel pour motiver les marcheurs. Ils sont douze, rassemblés en conciliabule devant le bâtiment de la gare de Renens. Où aller aujourd'hui? Eric propose de sortir des chemins battus et de mettre le cap sur Morges. Pour raccourcir le trajet, la marche commencera à l'EPFL.

Pas besoin d'un long cursus scolaire pour aller à l'EPFL. La voie la plus directe est celle du métro M1. Le train est bondé d'étudiants qui descendent à la station « EPFL ».



Parmi eux, notre groupe ressemble à une classe qui va suivre son cours de rattrapage. Certaines marcheuses sont émotionnées de se trouver pour la première fois dans ce grand complexe universitaire. Plusieurs s'émerveillent devant un long bâtiment, une structure en bois collé épousant une architecture recherchée.

Revenons à l'objectif du jour : se balader le long du lac jusqu'à Morges. La structure effilée de l'édifice, comme une longue flèche, nous invite à suivre la perspective où se profile le chemin conduisant jusqu'au lac. La petite troupe suit alors la berge tout au long de la commune de Saint-Sulpice, non sans marquer une pause pour admirer la charmante église romane. Voici atteinte la frontière formée par notre grande Venoge. Le fleuve des Vaudois a laissé loin derrière lui son impétuosité dans les gorges de la Tine de Conflens. Il tend ici ses bras, que les pluies nocturnes ont couverts d'eau boueuse, pour se jeter dans ceux du bleu Léman.

L'île aux oiseaux de la réserve naturelle de Préverenges est envahie de diverses colonies. Chacun essaie de reconnaître un représentant des espèces recensées par les ornithologues. Suivent les longues berges sablonneuses de la plage de Préverenges. Deux silhouettes pointent à l'horizon. Elles apparaissent de plus en plus nettes. Quelle coïncidence ! Ce sont deux membres AVIVO de nos équipes de pétanque et de Jass, Angèle et Pierre.



L'heure étant à l'apéro, Pierre invite toute la troupe à rejoindre le jardin de sa demeure du Petit Château. Les bouteilles se vident dans la bonne humeur et le but visé au départ de notre course du jour s'estompe. Aujourd'hui ce sera la petite balade de Renens à ...Préverenges !

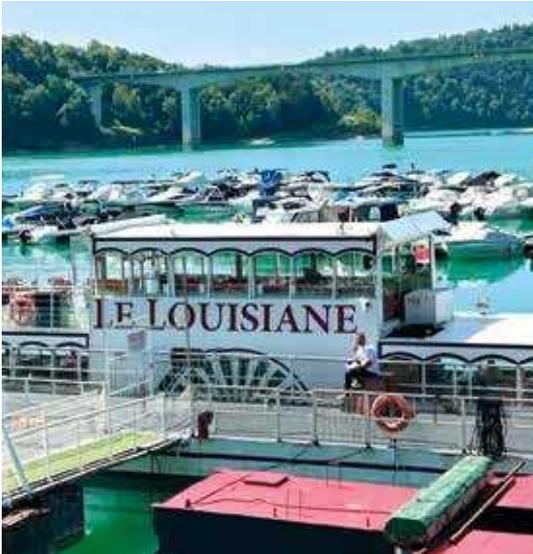
■ Ernest Boget

### Sortie au Lac de Vouglans – Saint-Claude

C'est presque à l'aube du 18 juin que plus d'une cinquantaine de gens sympathiques s'est levée pour aller prendre place dans un bel autocar, du nouveau prestataire de la Section, pour prendre la direction de la belle France républicaine. Ceci en passant par St-Cergue, La Cure puis Morez où nous avons profité de la pause-café-croissant dans un petit estaminet à deux pas de la frontière. Un bon bout de chemin plus loin, nous traversons le Lac de Vouglans à 65 mètres au-dessus pour y rejoindre notre bateau à aube, « Le Louisiane » qui nous attend au port de La Tour-du-Melx. Un beau lac d'accumulation, quelques centaines de mètres de largeur et 35 kilomètres de longueur divisés en trois zones avec vitesse maximale différente selon les utilisateurs : une zone pour la pêche, une pour les bateaux à voile, les canoés, et celle pour les motorisés avec ou sans ski nautique.

Cette croisière-repas nous permet alors de déguster un bon repas tout en profitant de la vue sur les côtes de ce lac sans vagues. Arrivés près du barrage tout au sud, demi-tour pour revenir au point de départ presque deux heures plus tard.

Le car nous y reprend pour nous véhiculer jusqu'à Saint-Claude, la Mecque de la pipe française de toutes formes, dimensions et décorations (95 % de la production est vendue en France) et également LA capitale du diamant. Un joli petit Musée réunit fort bien ces deux productions connues dans le monde entier. Deux vidéos très bien documentées nous montrent l'histoire, les machines et les ouvriers artisans d'hier et d'aujourd'hui. Des panneaux et des vitrines nous présentent aussi



les plus beaux exemplaires façonnés par les tailleurs de diamants et de pierres précieuses. Quelle finesse, quelle précision et quel doigté pour former et polir les pierres brutes et en faire de superbes bijoux que nos dames nous poussent parfois à leur offrir... Il est alors temps de repartir pour retrouver notre Helvétie chérie et notre belle ville de Renens en empruntant d'assez nombreux virages, genre la route de la Tremola. Chacune et chacun des participant-e-s en gardera un beau souvenir, les bateaux seuls nous permettant de profiter si bien des paysages rencontrés aux dires de notre présidente, retraitée de la CGN.

Merci aux organisatrices et au chauffeur du car pour cette magnifique journée ensoleillée.

■ Michel Christinat



### Agenda des activités de l'AVIVO Renens et env. août - septembre 2024

Petites balades autour de Renens avec Gaby

lundi 5 août

lundi 2 septembre

lundi 23 septembre

**Départ à 9h** depuis la place de la Gare, Renens Sud. Merci de vous annoncer trois jours avant la date de la sortie à Gabriel BORCARD au 41 79 853 96 93 ou gabrielborcard@gmail.com.

### Thés dansants

Le mardi 3 septembre avec Maxime

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre avec Arthur

**Salle de spectacle de Renens à 14h. Coût d'entrée, par personne: CHF 5.-.**

### Grandes balades découvertes

Mercredi 25 septembre

#### **Balade de Cugy Le Moulin à l'abbaye de Montheron**

Rendez-vous à la gare de Renens Nord, départ pour Cugy avec le bus 54 à 12h48.

Prise d'un café au restaurant de Cugy, Le Moulin et coup d'œil sur différents éléments du moulin d'autrefois. Cap sur l'abbaye de Montheron en passant le long du Talent et de deux étangs. Visite de l'abbaye. Retour par le Talent jusqu'à Cugy puis le bus 60 pour rejoindre la Riponne puis retour à Renens.

*Se munir de son titre de transport.*

**Chacun marche sous sa propre responsabilité!**

**En cas de pluie, les marches sont annulées.**

**Prière de s'inscrire auprès de Janine, min. deux jours avant la date au : 079 523 27 00.**

### Sorties culturelles

Mercredi 28 août

#### **Après-midi Cinéma**

Qu'il pleuve ou qu'il fasse chaud, vous serez à l'abri ou au frais! Venez vous faire plaisir à Cinétoile, au Centre de Malley Lumière, le 28 août. Nous choisirons le film ensemble.

Rendez-vous à 15h devant les caisses du cinéma. Prix du billet CHF 13.-. Merci de vous inscrire jusqu'au 24 août auprès de Monique au 076 615 02 63.

### Section Orbe et environs

#### En croisière gustative

Comme coutume le veut, prise en charge des 62 participant-e-s aux points de rendez-vous traditionnels.

Une fois tout ce petit monde installé dans le car, en route par un temps agréable en direction de Morat, ville étape café-croissant. Après cette pause bienvenue, on quitte cette magnifique cité historique pour rejoindre notre point d'embarquement à Bienne.



Pendant cette plaisante croisière, le service d'un repas apprécié pour sa qualité avec l'avantage de découvrir un paysage champêtre qui borde les rives.



Notre petite troupe de voyageurs vogue ensuite en direction de Soleure par le canal de Nidau-Büren, concentrant les eaux de l'Aar. Un parcours bucolique qui permet l'observation d'une riche faune piscicole, particulièrement les nids de cigognes d'Altreu.



Après s'être rassasiés, débarquement sur le quai de Soleure et départ sur le chemin de la rentrée, avec l'arrêt devenu de tradition, pour une verrée et se dégourdir les jambes. Une bien belle journée de découvertes et d'amitié.

■ Alain Michaud



#### Agenda des activités de la section d'Orbe

Pique-nique au refuge d'Agiez le 7 août 2024

Thé dansant le 8 septembre 2024

Soupe aux pois le 11 septembre 2024.

## Section de Vevey et environs

### Assemblée générale de la section

Le jeudi 18 avril s'est tenue l'assemblée générale de la section, avec une trentaine de membres réunis au Salon Clara Haskil de la Salle del Castillo de Vevey. Après le traditionnel bilan de l'année écoulée, les comptes ont été examinés avec satisfaction et dûment approuvés. Le budget pour 2024 laisse présager de plus nombreuses sorties que les années passées. Finalement les cotisations annuelles ont été légèrement augmentées pour tenir compte de la prochaine élévation du prix d'abonnement au Courrier.

Après cette partie officielle, les membres ont pu apprécier une collation, avec sandwiches et délicieux gâteaux, comme à l'habitude.

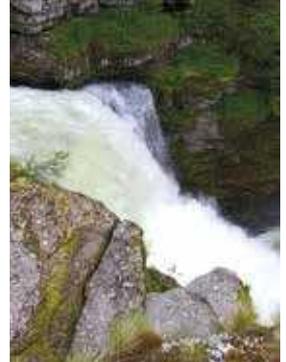
■ Pierre Butty

### Sortie « Les Brenets – Le Saut du Doubs »

En ce samedi matin ensoleillé de fin mai, une vingtaine de membres sont partis de Villeneuve, Montreux, La Tour-de-Peilz et finalement Vevey en direction de la chaîne du Jura. Une petite pause pour le café croissant, puis un arrêt au col de la Vue des Alpes, sans vue jusqu'aux Alpes, météo oblige, mais avec les émotions d'un téléphone perdu, mais finalement retrouvé dans le car, et nous voilà sur le quai du Lac des Brenets peu avant midi. Le bateau nous emmène alors tranquillement jusqu'au restaurant situé à côté du Saut du Doubs, avec les explications éclairées de la capitaine sur la Grotte des rois de Prusse et



autres particularités du lac et de ses berges. Puis c'est le repas copieux, servi par un personnel très accueillant et attentif. Un savoureux riz Casimir, à l'ancienne, mais avec quelques « bouchées pour Genevois » selon certains.



Avec l'imposante salade de crudités et le dessert, chacun était repu et s'est empressé de profiter de la promenade à pied jusqu'au fameux Saut du Doubs (10-15 minutes en forêt), soit par la rive suisse, soit par le chemin en France.



Dans le bateau qui nous ramenait aux Brenets, sous une averse passagère, nous avons eu droit à de nouvelles explications sur les rives du lac, ses rochers rappelant un sphinx ou un crâne, mais aussi les exploits des plongeurs qu'elles ont accueillis. Pour la route de rentrée, le car nous a emmenés découvrir les beautés des Vallons du Jura neuchâtelois et vaudois, en passant par la Brévine. Puis une incartade inattendue en France nous a permis d'admirer le fort de Joux sur son promontoire avant de rejoindre la Suisse par Vallorbe. Enfin nous sommes arrivés dans la Riviera ensoleillée en fin d'après-midi.

Une magnifique journée, qui a marqué la reprise des sorties pour la section !

■ Pierre Butty

## Section de Morges et environs

### Course à Annecy

Mercredi 5 juin 8 heures, nous partons pour Annecy par un temps couvert. 52 membres participent. Nous prenons le café croissant dans la ville.



À 10 heures, nous partons pour une visite guidée des lieux avec un guide très motivé et intéressant! Puis vers 12 heures, un bateau nous attend pour un déjeuner croisière sur le lac.



Un succulent repas nous est servi par un personnel très sympathique, avant de revenir à 14 heures pour flâner dans cette magnifique ville.

Annecy est une ville des Alpes située dans le sud-est de la France. C'est là que le lac d'Annecy se déverse dans le Thiou. Elle est réputée pour sa vieille ville avec ses rues pavées, ses canaux sinueux et ses maisons aux couleurs pastel. Surplombant la ville, le château médiéval d'Annecy, ancienne résidence des comtes de Genève, abrite un musée proposant des objets régionaux, tels que du mobilier alpin ou des



œuvres religieuses, ainsi qu'une exposition sur l'histoire naturelle. Nous reprenons la route vers 16 heures et rentrons à Morges avec un arrêt pour un petit apéritif. Très belle journée.

### Bienvenue à La Fouly dans le Val Ferret!

Mercredi 3 juillet nous partons pour la Fouly dans le Val Ferret par temps couvert. 36 membres participent. Nous faisons un arrêt café croissant à la laiterie d'Orsières, suivi d'une





visite guidée et dégustation de fromage mi-dur. À 12h30, un excellent repas très copieux nous est servi à l'Auberge des Glaciers de la Fouly réchauffés par quelques rayons de soleil. Dans l'après-midi 18 personnes s'en vont en balade le long d'une magnifique prairie fleurie. Nous traversons le camping naturel. À la place de jeux, des tyroliennes nous passent sur la tête. Nous rejoignons le car en traversant le barrage de la Drance de Ferret.

Située à 1595 mètres au cœur du Val Ferret, cette station offre tout ce que la montagne a de plus beau et de plus authentique. Pour preuve, quatre alpages y fabriquent encore leur fromage de manière traditionnelle.

Faisant face au Dolent, au Tour Noir et au glacier de l'A Neuve, la station est un havre de paix. Étape du Tour du Mont-Blanc aux 2/3 du parcours, La Fouly propose un grand choix de randonnées, allant du sentier didactique pour les enfants "Charlotte la Marmotte" à la cabane de l'A Neuve en passant par le tour des alpages. Un sentier suspendu dans les arbres constitue également une activité très appréciée par les petits et les plus grands.

En hiver, amateurs de freeride, de ski de piste, de ski de fond ou de randonnée, de raquettes ou tout simplement de balades hivernales, vous y trouverez tous un terrain de jeu adapté à vos envies. Avec, en prime, une ambiance familiale et sportive! À 16h00, nous rentrons à Morges sous la pluie. Une très belle journée.

■ Pierrette Spack

## Section de Sainte-Croix

**La section Sainte-Croix est très heureuse de reprendre ses activités.**

Une nouvelle présidence ainsi qu'un renouvellement de comité sont à saluer.

Les membres de l'association ne manquent pas d'idées et de propositions, ce qui démontre un réel besoin de la présence de l'AVIVO sur notre belle région des balcons du Jura.

L'accueil très positif de la municipalité de Sainte-Croix à l'annonce de notre renouveau nous encourage dans le montage de nouvelles actions et animations. C'est avec un immense plaisir que nous vous communiquerons nos prochaines animations.

Un grand merci aux personnes qui s'engagent bénévolement pour le devenir de notre section.

■ Marie Schmid

Présidente de la section de Sainte-Croix

## Agenda de la section de Sainte-Croix

**Stand de la section de l'AVIVO Ste-Croix au marché des commerçants le 17 août de 10h à 14h.** Venez nous voir pour le verre de l'amitié, l'apéritif est offert!

Repas de Noël le samedi 14 décembre.

**Vendredi 23 août** à Sainte-Croix 19 heures : La section de l'AVIVO de Sainte-Croix organise la projection du documentaire de Pietro Boschetti et Xavier Nicol « Quand je serai vieux je serai pauvre », **au cinéma Royal à Sainte-Croix**, suivi d'une discussion en présence des réalisateurs. La discussion portera sur la votation du 22 septembre sur la LPP21. Michel Schweri, spécialiste et formateur dans les syndicats apportera un éclairage sur les conséquences de la LPP21.

## Section de La Vallée de Joux

### Des nouvelles de la section La Vallée

L'AVIVO La Vallée de Joux compte 130 membres. Comme tous ne viennent pas aux manifestations, nous rappelons que notre section La Vallée garde toujours son côté ouvert à tous et que chacun peut établir des contacts avec les autres.

Par ailleurs, un projet a vu le jour pour venir en aide aux aînés. Ce sont les Relais d'Informations Citoyens (RIC), qui entreront en service dès septembre 2024.

### Excursion à Fribourg

Ce jeudi 23 mai dernier, la section Vallée de Joux de l'AVIVO s'est rendue à Fribourg pour une visite aussi inattendue que passionnante. Ce ne sont pas moins de 36 de nos membres qui ont pris part à cette excursion.

La matinée a été consacrée à la visite des Chemins de fer du Kaeserberg, un musée qui accueille une incroyable maquette ferroviaire de 610 m<sup>2</sup> avec plus de 2000 mètres de voies et un paysage helvétique reconstitué tout autour, le tout sur trois niveaux.

Toute la réalisation de cet ensemble est le résultat d'un rêve d'enfant de Marc Antiglio, auquel s'est joint son ami Jacques Cherbuin, et il a fallu 17 années pour l'accomplir.

Nous sommes sortis émerveillés de cette visite qui ne peut se résumer par des mots, il faut voir ! Après un bon repas et des discussions animées, nous avons pris le petit train touristique fribourgeois qui offre de superbes vues de la ville depuis les collines surplombantes, et surtout une visite guidée à travers les siècles d'histoire de la vieille ville.

Pendant plus d'une heure, nous avons été plongés dans un autre monde, ce monde médiéval qui a tellement peu à voir avec le monde technologique que nous vivons ! Il m'a fallu un moment pour m'y retrouver.

Cette riche excursion a aussi été une journée conviviale que tous ont appréciée. Merci à toutes et tous, et merci à Isabelle, notre excellente conductrice de l'AVJ.

### Agenda de la section

L'assemblée générale 2025 est fixée au **mercredi 12 février**. Le lieu est encore à déterminer.

**Jeudi 29 août 2024** à midi. Fondue à la Breguettaz. Le prix est le même que l'an passé, soit CHF 25.- par personne comprenant la fondue, le dessert et le café.

Jeudi 26 septembre. Sortie d'automne. Une brisolée conviviale en Valais, avec visite des Caves Morand.

Pour l'AVIVO La Vallée de Joux  
 ■ Bernard Walter

## Section de Nyon et environs

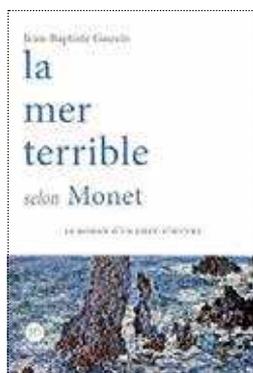
Magnifique escapade sur le bord du Rhône sur le canal de Savières, dans le Bugey (France) le 25 juin 2024.



La matinée a débuté sous le soleil et a continué sous un soleil radieux.

À voir les mines réjouies, la journée s'est déroulée dans une belle ambiance chaleureuse. Avec mes remerciements.

■ Joëlle Carriot  
 Section de Nyon



**Jean-Baptiste Gauvin**  
***La mer terrible selon Monet***

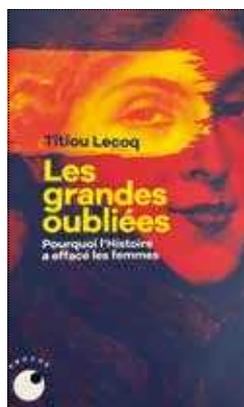
Paris, Ateliers Henri Douglas, 2024,  
143 pages.

Vous aimez les tableaux de Claude Monet (1840-1926), qui fut certainement le plus important et le plus génial des Impressionnistes ? Alors ne manquez pas de lire ce petit livre très enrichissant. Un peu lassé de ses toiles réalisées en Normandie (notamment ses fameuses représentations des falaises d'Étretat) et y trouvant la Manche trop calme, Monet décide en 1886 de se rendre à Belle-Île-en-Mer, en Bretagne. Là il va trouver ces assauts furieux de l'océan qu'il recherchait ! Il y séjourne de septembre à novembre. Il y réalise l'un de ses chefs-d'œuvre, Les Pyramides de Port-Cotton. Le livre de Jean-Baptiste Gauvin, à la jonction entre la critique d'art et le roman, rend cette expérience picturale, mais aussi humaine avec talent et de manière vivante. L'ouvrage fait appel à tous nos sens : visuel, auditif, olfactif (les embruns de l'océan), et même gustatif, car Monet aimait la bonne chère. L'atmosphère de Belle-Île est superbement évoquée : terre agricole pauvre battue par les vents, fracas des vagues contre les rochers « comme les béliers au Moyen Âge », leur donnant des formes ciselées, et quasi fantastiques, pêcheurs penchés au café sur leur eau-de-vie.

Car Monet vit aussi à Belle-Île de riches rapports humains. Avec le peintre anglais John Peter Russell, et sa belle épouse, dont la présence finit cependant par l'importuner : Monet est un solitaire, hanté par son travail artistique. Mais sont surtout évoquées ses relations avec un

ancien pêcheur très fruste, Poly, qui devient son porteur dévoué et s'intéresse à son travail. L'artiste finit par se lier d'amitié avec lui et en réalisera l'un de ses rares portraits. En filigrane, l'amour profond que Monet porte à son épouse Alice Hoschédé, à qui il écrit tous les jours, et qui s'impatiente un peu de sa longue absence. Le livre nous apprend beaucoup sur l'artiste, sur sa méthode de travail, sur sa quête inlassable de la perfection, sur sa personnalité et ses relations humaines, mais surtout sur l'air marin de Belle-Île. Quant au tableau évoqué et bien reproduit en double page, on peut dire qu'il est l'équivalent pictural des Travailleurs de la mer, œuvre d'un autre géant, Victor Hugo. Signalons que cet ouvrage fait partie d'une collection intitulée « Le roman d'un chef-d'œuvre », où l'on trouve une trentaine de titres. Alors, si vous voulez redécouvrir Klimt, Goya, Fra Angelico ou encore Van Gogh...

■ Pierre Jeanneret



**Titiou Lecoq**  
***Les grandes oubliées.***  
***Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes***

Collection Proche,  
Paris, 2023

Titiou Lecoq tente de répondre à cette question en étudiant les processus qui ont contribué à biaiser notre vision de l'Histoire. Elle ne place jamais les femmes en rivalité avec les hommes, mais se demande plutôt ce qu'elles faisaient dans les différentes époques de l'Humanité et pourquoi elles apparaissent si peu dans les

livres d'Histoire. L'auteure s'appuie toujours sur les dernières découvertes pour étayer ses propos.

Savez-vous par exemple que :

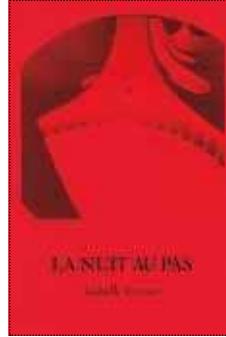
- les femmes préhistoriques chassaient aussi ;
- la cueillette, ce n'était pas si peinard que ça ! Elles parcouraient en effet des kilomètres à pied et ramenaient plusieurs kilos de nourriture végétale ;
- pour rentrer à la caverne, elles devaient forcément avoir un sacré sens de l'orientation ;
- pendant le Moyen Âge, on utilisait les mots archière, chevaleresse, jongleresse, doctoresse, maïresse, écrivaine, poétesse, autrice, tavernière... ;
- la première reine de France s'appelle Brunehaut (546-613). Elle a régné pendant près de 40 ans, avec une réelle influence ; sa vie fut si mouvementée qu'elle pourrait rivaliser avec « Game of Thrones ».

Un livre magistral, intelligent et drôle qui vous donne l'occasion de revisiter l'Histoire par l'autre bout de la lorgnette. En parcourant ces lignes vous éclaterez de rire parfois, vous étendrez vos connaissances et vous découvrirez les rapports humains sous un autre angle. À lire absolument !

■ Monique Rapin

---

**PUBLICITÉ**



**Isabelle Cornaz**  
**La nuit au pas**

La Baconnière, 2023,  
81 pages.

La Russie est un immense pays qui s'étire d'ouest en est sur plus de 9000 kilomètres et sur pas moins de onze fuseaux horaires. Paradoxe, dans cette immensité, la population vit à l'étroit. Étroitesse de l'espace personnel disponible dans de petits appartements, étroitesse d'esprit commanditée par le régime poutinien depuis des années. Étroitesse de la liberté de pensée. Isabelle Cornaz est journaliste à la rubrique internationale de la Radio Télévision Suisse et elle a longtemps vécu à Moscou. Trois ans après l'avoir quittée, elle revient en Russie. C'est en amoureuse et en connaisseuse de la capitale, mais aussi de l'ensemble du pays qu'elle écrit ce premier livre dans lequel elle traverse l'espace et le temps en onze chapitres (on pense à ces fameux fuseaux horaires) constitués de brefs paragraphes qui racontent des anecdotes, des souvenirs, des réflexions sur la politique, des moments poétiques, des instants heureux et d'autres tragiques. On sent un amour du pays et une angoisse de ce qu'il devient. Les petites cours moscovites témoins du passé voisinent avec une reconstruction rutilante et kitch qui sonne faux, visages contrastés d'une ville en mutation. La magie de la langue avec les noms de lieux à consonance onirique emporte le lecteur.

**La nuit au pas** est une méditation poétique et politique, une traversée de villes et de pays par une piétonne attentive et curieuse au rythme lent, mais avec en arrière-plan des gens inquiétants qui marchent au pas. Un livre court qui donne au lecteur une grande amplitude d'émotions.

■ Jean-Daniel Murith



**Marie Charrel**  
***Qui a peur des vieilles ?***

Edition Les Pérégrines et Livre de poche, 2021, 288 pages.

Sous ce titre provocateur se cache une passionnante enquête d'une journaliste expérimentée au style alerte. « Vieille », le mot est tabou, les femmes cachent leur âge, teignent leurs cheveux blancs, ont recours à la chirurgie esthétique pour gommer leurs rides... Et malgré tous leurs efforts, elles souffrent d'être invisibilisées et mises à l'écart...

Pourtant les choses sont en train de changer, lentement mais sûrement. Le récent événement photographique de « Silver Power » en est un signe, la formidable victoire des Aînées pour le climat encore plus !

Et ce livre réjouissant, paru il y a trois ans, y est certainement aussi pour quelque chose. Marie Charrel, journaliste au Monde, lit

beaucoup de témoignages et interviewe des femmes formidables, libres et authentiques qui affrontent la vieillesse comme une nouvelle expérience passionnante et surtout comme une nouvelle liberté.

« En vieillissant, beaucoup de femmes plongent à l'intérieur d'elles-mêmes et retrouvent des secrets sommeillant là depuis longtemps. Un coffre renfermant une pépite d'or. D'autres encore retissent un lien perdu il y a longtemps avec la nature, la création, la sagesse, la folie ou avec une forme de paix. Elles renouent avec l'enfant d'autrefois ensevelie sous les contraintes de la vie familiale et professionnelle » est l'un de ses constats.

« Ne pas courir après la sexualité et la séduction d'autrefois, se libérer des carcans en trouvant son chemin intérieur » en est un autre.

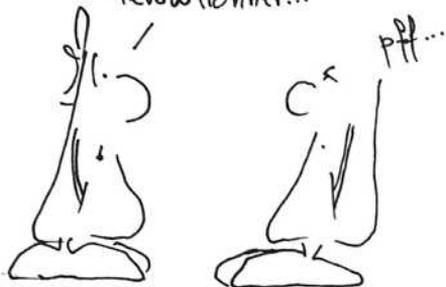
Les voies de la liberté, hors des schémas classiques, sont multiples. Et « la vieillesse redessine la ligne séparant le féminin du masculin : les corps ménopausés et les corps andropausés se ressemblent. Nous l'avons tous constaté », Marie Charrel nous ouvre encore d'autres perspectives en posant la question : « Et si, au fond, la vieillesse était queer ? » C'est-à-dire étrange, pas dans la norme, qui transgresse et gomme la frontière entre les genres...

■ Maryelle Budry

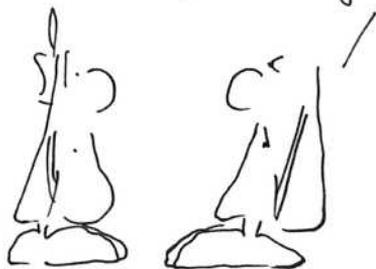
**PUBLICITÉ**

# « ALLO LA TERRE »

On dit que l'IA va tout révolutionner...



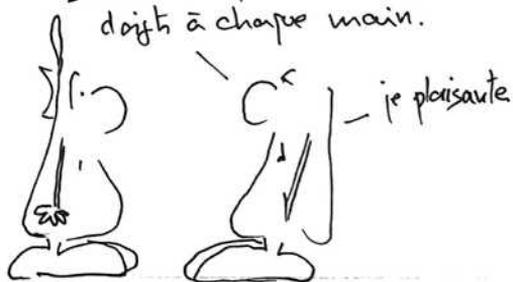
c'est un texte de vous, là, ou c'est déjà l'IA ?



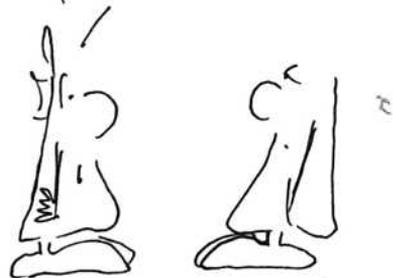
L'IA va aussi faire des fausses vidéos



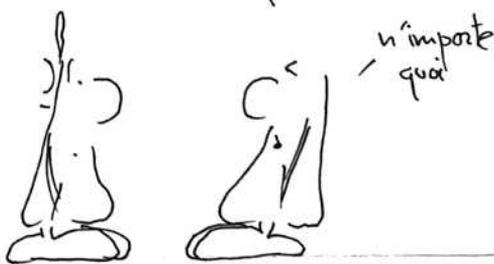
Et des faux dessins, aussi, ça se voit bien, là vous avez 6 doigts à chaque main.



Où mais attention, l'IA va passer à la voix humaine



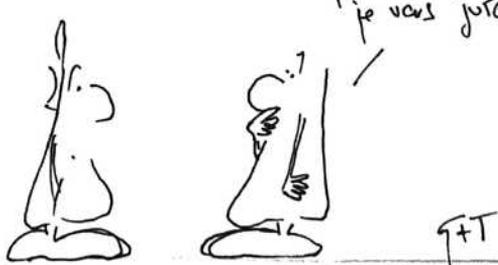
alors là, je rigole



LE NUCLEAIRE, C'EST FORMIDABLE!



c'est pas moi, je vous jure!



## Les Grands-parents pour climat (GPC) se préoccupent aussi de politique

Un climat sûr exige des actions politiques. L'initiative Biodiversité en fait partie, car elle appelle à ménager la nature et à préserver nos paysages. Au cours des dernières décennies, nous avons perdu de nombreuses espèces, et celles qui étaient autrefois abondantes se font rares. Le nombre d'insectes s'est particulièrement réduit. Aujourd'hui, ils fécondent les 4/5 de plantes. S'ils disparaissaient, nous perdriions la majorité des végétaux cultivés et sauvages. Ils fournissent aussi l'alimentation de nombreux oiseaux. Leur raréfaction est une des raisons pour lesquelles près de la moitié des espèces d'oiseaux suisses sont maintenant menacées. L'alouette des champs ou le tairier des prés ne trouvent plus de nourriture. Ce dernier a besoin de prairies riches avec une grande variété de fleurs et d'insectes. Dans ces circonstances, il est essentiel de protéger la biodiversité et de la restaurer dans la mesure du possible. Elle augmente aussi la résilience aux intempéries: un écosystème riche contiendra des plantes qui supporteront bien une sécheresse précoce et nourriront les animaux, et d'autres qui résisteront à une chaleur tardive. De plus, elle évite l'érosion des sols.

Tous les êtres vivants, les plantes et les animaux des espaces naturels sont composés en grande partie de carbone. Celui-ci contribue ainsi à la stabilité du climat. Si nous perdons ces êtres vivants, leur carbone s'ajoutera à l'effet de serre qui provoque vagues de chaleur et inondations. En préservant la biodiversité, nous stabilisons le climat.

Les oiseaux sont aussi menacés par le bétonnage et la disparition d'espaces naturels. L'initiative s'attèle à ce problème en demandant la sauvegarde de nos paysages.

Aujourd'hui, nous avons atteint ou dépassé plusieurs limites planétaires, c'est-à-dire que plusieurs éléments nécessaires à une vie stable sur Terre sont gravement perturbés: le réchauffement climatique est dangereux, de nombreuses espèces de plantes et d'animaux disparaissent, la pollution est omniprésente, les sols et l'eau sont menacés. L'importance de la biodiversité apparaît de plus en

plus clairement à mesure qu'elle s'amenuise: elle stabilise le climat, contribue au fonctionnement de l'agriculture, de l'économie et de la santé humaine. Le coût de la perte des écosystèmes serait élevé, environ 15 milliards en 2050 pour la Suisse\*, et nous n'avons pas encore pleinement quantifié son importance. Il est donc essentiel de protéger la biodiversité dans sa globalité, et le développement de tout nouveau projet devrait en tenir compte. L'initiative s'attaque très justement à ce problème d'actualité. Elle est formulée de façon modérée, le terme « ménager » utilisé implique déjà un compromis. Il permet de concilier les pratiques agricoles nécessaires et la Nature, indispensable à notre survie. Les GPC appellent donc à voter oui à la Biodiversité le 22 septembre afin de préserver la Nature, le climat, notre santé et celle des générations futures.

- Dorota Retelska et Laurence Martin, Grands-parents pour le climat

\*<https://www.initiative-biodiversite.ch/arguments/Argument 5>

### Petite précision à l'attention de nos lecteurs

La confusion entre les associations les **Grands-parents pour le climat** et les **Aînés pour le climat suisse** est fréquente! Elle est même compréhensible dans la mesure où leurs engagements sont proches et amicaux. Cependant les démarches sont très différentes:

**Les Aînés pour le climat suisse** sont axées sur le but précis d'une démarche juridique demandant à la Confédération davantage de mesures pour protéger la santé des personnes âgées (et des autres) contre les dérèglements climatiques.

**Les Grands-parents pour le climat** œuvrent par le biais de l'information, du plaidoyer et de leurs projets locaux ou nationaux.

Cette erreur s'est glissée dans notre numéro 3. La Brève sur les Aînés pour le climat Suisse a été présentée sous le titre Grands-parents pour le climat. Toutes nos excuses!

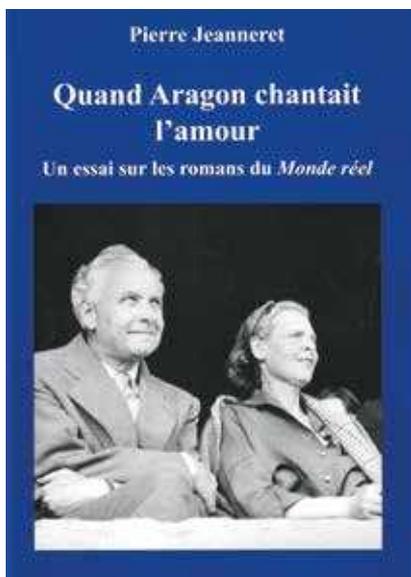
## Le vertige de l'amour

Dans une magnifique brochure parfaitement accessible et bien écrite, Pierre Jeanneret nous fait découvrir l'œuvre de Louis Aragon (1897-1982). Il s'attache en particulier aux quatre romans qui l'ont accompagné toute sa vie: *Les Cloches de Bâle*, *Les Beaux Quartiers*, *Les Voyageurs de l'Impériale* et *Aurélien*, publié successivement entre 1934 et 1944. Il en avait fait son travail de fin d'études à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne en 1969 et l'avait alors intitulé *L'amour chez Aragon prosateur. Le Monde réel*.

C'est dans une version totalement remaniée que Pierre Jeanneret revient sur ce travail de jeunesse avec toute la fraîcheur de son style ébloui par la beauté de la langue de Louis Aragon dont le lyrisme ne trouve pas d'équivalent à l'expression de l'amour. Pour Jeanneret, c'est dans la peinture de l'amour que les réussites lyriques d'Aragon lui paraissent les plus évidentes. L'apport incontestable d'Aragon se situe dans un style exceptionnellement maîtrisé et d'une rare puissance poétique. L'évocation de l'amour est surtout pour le couple de Louis Aragon et d'Elsa Triolet une manière suprême de s'extraire de la réalité morose de l'époque. Pour le couple, vivre l'amour est une manière de s'effacer de toutes choses, de connaître le bonheur comme une parenthèse heureuse, même au pire moment de l'histoire.

La force de ce court essai de Pierre Jeanneret a le mérite de présenter l'œuvre en faisant le résumé de chacun des livres de cette série du *Monde réel*. S'il s'agit surtout de parler d'amour et du rapport entre les hommes et les femmes, des différentes formes d'amour, de l'amour vénal à l'amour romantique, Pierre Jeanneret met en valeur avec brio une figure méconnue de l'amour: l'amour comme libération authentique de l'être et lieu d'épanouissement. Bien que ce soit là le credo de ce petit recueil, tout son intérêt réside par ailleurs dans la vaste fresque historique et sociale de la période qui précède la Première Guerre mondiale, notamment le tableau industriel et financier de la France, les rapports entre l'amour et les structures sociales, les rapports de classe et les luttes ouvrières, un individualisme bourgeois poussé à l'extrême, selon un réalisme socialiste bien aragonien. N'oublions pas qu'Aragon était tout entier engagé dans la société, dans la vie politique, dans l'Histoire.

■ Patrick Ernst



**Pierre Jeanneret**  
***Quand Aragon chantait l'amour, Un essai sur les romans du Monde réel***

Copypress, Puidoux, 2024, 60 pages.

Cet essai destiné à un large public peut s'acquérir pour la somme de CHF 10.- (port compris). Vous pouvez vous adresser directement à son auteur: Pierre Jeanneret, Chemin de la Criblette 10, 1091 Grandvaux; ou par téléphone au 021 728 78 93, voire encore courriel: jeanneret.p@bluewin.ch

Nous vous recommandons sa lecture. Il s'emporte facilement à la plage et se lit en quelques heures. Une belle compagnie pour cet été et rêver un peu d'amour ou retrouver des sentiments enfouis, grâce à la passion d'Aragon pour sa muse Elsa Triolet, assurément un modèle vertigineux d'amour.

## Chanson

### Quand Aragon chantait l'amour par Jean Ferrat (1964)

Que serais-je sans toi qui vins à ma rencontre  
Que serais-je sans toi qu'un cœur au bois dormant  
Que cette heure arrêtée au cadran de la montre  
Que serais-je sans toi que ce balbutiement

J'ai tout appris de toi sur les choses humaines  
Et j'ai vu désormais le monde à ta façon  
J'ai tout appris de toi comme on boit aux fontaines  
Comme on lit dans le ciel les étoiles lointaines  
Comme au passant qui chante on reprend sa chanson  
J'ai tout appris de toi jusqu'au sens du frisson.

J'ai tout appris de toi pour ce qui me concerne  
Qu'il fait jour à midi, qu'un ciel peut être bleu  
Que le bonheur n'est pas un quinquet de taverne  
Tu m'as pris par la main dans cet enfer moderne  
Où l'homme ne sait plus ce que c'est qu'être deux  
Tu m'as pris par la main comme un amant heureux.

Qui parle de bonheur a souvent les yeux tristes  
N'est-ce pas un sanglot de la déconvenue  
Une corde brisée aux doigts du guitariste  
Et pourtant je vous dis que le bonheur existe  
Ailleurs que dans le rêve, ailleurs que dans les nues  
Terre, terre, voici ses rades inconnues

Que serais-je sans toi qui vins à ma rencontre  
Que serais-je sans toi qu'un cœur au bois dormant  
Que cette heure arrêtée au cadran de la montre  
Que serais-je sans toi que ce balbutiement

Chanson de 1964, composée et interprétée par Jean Ferrat. Le texte est un assemblage tiré du Roman inachevé de son ami Louis Aragon, et plus précisément de *Prose du bonheur et d'Elsa*, in *Pléiade*, tome 2, pages 255 et 256.

La chanson est sur la chaîne Youtube.com.

# JEU CONCOURS

## MOT CACHÉ

E	E	M	O	N	O	C	E	M	S	E	N	G	O	R
G	T	L	T	E	E	V	A	L	S	O	C	I	A	L
A	O	U	N	R	A	Y	E	S	I	B	R	E	F	E
S	R	G	P	R	O	P	O	S	I	M	O	E	C	C
B	I	A	X	E	F	B	I	M	A	E	R	I	H	E
S	E	L	E	U	D	V	R	U	S	I	C	A	R	R
E	R	R	T	G	E	E	D	U	A	R	R	L	E	E
U	S	U	N	R	V	I	B	L	E	G	A	T	E	D
Q	R	A	O	E	T	V	C	X	E	M	U	I	U	E
I	G	P	I	C	E	E	E	A	B	O	O	L	E	F
N	L	L	E	N	S	E	R	I	D	V	L	F	N	O
U	A	A	T	O	S	I	T	E	T	U	N	N	E	L
R	C	I	T	F	U	I	D	N	T	A	A	O	H	I
B	O	R	A	R	O	I	R	T	A	N	B	C	C	O
N	N	E	N	N	P	S	E	T	I	S	I	V	E	S

### Liste des mots :

Ambition	Intérêt
Audacieux	Lave
Bâti	Lutte
Berné	Maudit
Boire	Moyen
Bosse	Natte
Bref	Plaire
Brun	Pousse
Brut	Propos
Charge	Rayé
Chêne	Réveil
Clair	Révision
Conflit	Rogné
Député	Sage
Discours	Santé
Doute	Siècle
Duel	Signe
Économe	Social
Exercice	Solo
Fédéré	Subvention
Folios	Trio
Foncer	Tunnel
Futur	Unique
Gang	Visites
Glaçon	Voie
Héros	

**Indication pour le mot à trouver :** Maison misérable, en six lettres

### Règle du jeu des mots cachés

Les mots de la liste sont écrits dans la grille de gauche à droite ou de droite à gauche, de haut en bas ou de bas en haut, ou encore en diagonale en descendant ou en remontant. Ils peuvent se croiser. Des petits mots de deux ou trois lettres qui ne sont pas dans la liste peuvent se glisser dans la grille. La solution se trouve parmi toutes les lettres non utilisées et dispersées dans la grille.

### Envoyez le mot caché à :

Mica Arsenijevic, Pré des Cailles 10, 1323 Romainmôtier.

**Cinq gagnants seront désignés par tirage au sort parmi toutes les bonnes réponses le 11 septembre 2024.**

**Réponse du N° 03/2024 :** DEBITER.

**Les gagnants sont :** Claudine Baud à Lausanne, Monique Beuret à Pully, Anne Curchod à Renens, Suzanne Deriaz à Yverdon-les-Bains, Viviane Olivieri à Orbe.